

6	CRPE
Fiche- résumé	
P	PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DU CYCLE DE CONSOLIDATION (CYCLE 3) BO n° 31 du 30 juillet 2020 (p. 94-191)
<p>Volet 1 : les spécificités du cycle de consolidation (cycle 3)</p> <p>Le C3 relie CM1, CM2, 6^e pour une meilleure continuité pédagogique des apprentissages au service de l'acquisition du socle commun. Il a deux responsabilités : consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) du C2 ; permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège. Le programme fixe les attendus de fin de cycle et précise les compétences et connaissances travaillées. L'enseignement est structuré, progressif et explicite. Les modalités d'apprentissage doivent être différenciées selon le rythme des élèves afin de favoriser leur réussite. Pour certains enseignements, le programme donne des repères de programmation afin de faciliter la répartition des thèmes entre les 3 années ; elle peut être aménagée en fonction du projet pédagogique du cycle ou des classes à plusieurs niveaux.</p> <p>La 6^e permet de s'adapter au rythme et organisation du collège. Ce programme facilite une entrée progressive dans les savoirs des disciplines, leurs langages, démarches et méthodes spécifiques. En CM, les élèves ont un professeur polyvalent travaillant à des acquisitions communes à des enseignements en faisant des liens entre les domaines du socle. En 6^e plusieurs professeurs spécialistes de leur discipline contribuent collectivement à l'acquisition des compétences du socle.</p> <p>Objectifs d'apprentissage</p> <p>Cycle de consolidation, le C3 a pour objectif de stabiliser et affermir, pour tous les élèves, les apprentissages fondamentaux engagés dans le C2.</p> <p>Le C3 doit consolider l'acquisition de la lecture et de l'écriture afin de les mettre au service des autres apprentissages. Le langage oral fait l'objet d'un travail spécifique dans l'ensemble des apprentissages. La maîtrise de la langue reste un objectif central du C3 pour assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture. Les élèves commencent l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale dès la première année du C2. Au C3, cet apprentissage doit atteindre un niveau de compétence homogène dans toutes les activités langagières. Le C3 poursuit la construction des nombres entiers et de leur système de désignation, notamment pour les grands nombres. Il introduit les fractions et les nombres décimaux. Les 4 opérations sur les nombres sont travaillées tout au long du cycle. Les notions mathématiques sont étudiées grâce à la résolution de problèmes. Le C3 permet de décrire, observer, caractériser les objets qui nous entourent : formes géométriques, caractéristiques, grandeurs, nombres et unités exprimant ces grandeurs. L'élève acquiert les bases de langages scientifiques pour formuler et résoudre des problèmes, traiter des données. Il utilise des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.) et organise des données à l'aide de tableaux, graphiques ou diagrammes. En arts plastiques et éducation musicale, le C3 marque le passage d'activités avec des objectifs d'expression, à une pratique réelle, des techniques et démarches de la création artistique. Les élèves apprennent à maîtriser les codes des langages artistiques et développent une capacité d'attention et de sensibilité aux productions. Ils rencontrent les acteurs de la création et découvrent des lieux. L'acquisition d'une culture artistique diversifiée est renforcée par l'introduction de l'histoire des arts, transversal aux enseignements. EPS : le corps, la motricité, l'action et l'engagement de soi sont au cœur des apprentissages et contribue à l'éducation à la santé. Grâce à des problèmes moteurs</p>	

variés et les autres, dans des jeux et activités, les élèves explorent leurs possibilités motrices. Pour tous ces langages, **les élèves sont encouragés à s'exprimer et à communiquer**, réfléchissent à leur choix et utilisation. La langue française et la langue étrangère ou régionale deviennent un objet d'observation, de comparaison et réflexion. Les élèves raisonnent sur la langue et appliquent ces raisonnements à l'orthographe, la grammaire, le lexique. Ils deviennent conscients des moyens à mettre en œuvre pour résoudre des problèmes. Les stratégies utilisées pour comprendre sont enseignées explicitement et ils développent des capacités métacognitives pour choisir les méthodes de travail appropriées. Les élèves cherchent des informations et interrogent leur origine et pertinence dans l'univers numérique. Le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec les compétences de lecture et d'écriture. Les élèves sont plus autonomes et organisent mieux leur travail personnel. L'histoire et la géographie les rendent conscients du temps long de l'humanité comme dans les différents espaces qu'ils habitent. Ils découvrent comment la démarche historique apporte des réponses aux interrogations et distinguent histoire et fiction. La géographie permet de passer d'une représentation personnelle et affective des espaces à une connaissance plus objective du monde en élargissant leur horizon et en questionnant les relations des individus et des sociétés avec les lieux. Les sciences et la technologie ont pour objectif de faire acquérir une première culture scientifique et technique nécessaire à la description et la compréhension du monde et des grands défis de l'humanité. En arts, EPS et littérature, les élèves découvrent et fréquentent des œuvres et relient production et réception. Le C3 développe la capacité des élèves à situer ce qu'ils pratiquent et à se situer par rapport aux productions des artistes (culture commune). Ils accèdent à une réflexion plus abstraite qui favorise le raisonnement. Ils agissent de manière responsable et coopèrent à des projets, créent et produisent des écrits, des productions. L'éducation aux médias et à l'information depuis le C2 les familiarisent à une démarche de questionnement. Ils développent le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie de la pensée.

Volet 2 : contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit Le français a pour objectif la maîtrise de la langue française en langage oral, lecture et écriture. L'étude de la langue permet de réfléchir sur son fonctionnement, pour comprendre les régularités et faire les accords orthographiques. Tous les enseignements contribuent à la maîtrise de la langue. En histoire, géographie, sciences, on travaille la lecture, la compréhension et la production des différentes formes d'expression et de représentation en lien avec les apprentissages des langages scientifiques. L'histoire des arts, les arts leur fait acquérir un lexique spécifique pour décrire, comprendre, interroger les œuvres, les langages artistiques.

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale L'enseignement des langues étrangères ou régionales développe 5 activités langagières (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre et communiquer à l'écrit et à l'oral. Il fait découvrir d'autres cultures, d'autres manières de comprendre le monde, les problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales. En français, en étude de la langue, on compare le système linguistique du français avec celui de la langue vivante étudiée. En littérature, la lecture d'albums ou de courts récits bilingue est encouragée. En éducation musicale, l'apprentissage de chansons en langue étrangère ou régionale développe l'écoute.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques Les mathématiques, les sciences et la technologie contribuent à l'acquisition des langages scientifiques. En mathématiques, ils permettent la construction du système de numération et l'acquisition des 4 opérations sur les nombres, mobilisées dans la résolution de problèmes, ainsi que la description, l'observation des objets qui nous entourent (formes géométriques, attributs, grandeurs et nombres qui permettent d'exprimer ces grandeurs). En sciences et technologie, histoire et géographie, les langages scientifiques permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer des résultats, des représentations variées

d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.), argumenter pour différencier une connaissance scientifique d'une opinion sur des enjeux, comme l'importance de la biodiversité, du développement durable. L'EPS donne un sens concret aux données mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps Tous les enseignements développent l'expression et la communication. Les arts plastiques et l'éducation musicale initient aux langages artistiques par la réalisation de productions plastiques et le chant ; le français et la langue vivante, à l'écriture créative et la pratique théâtrale. L'EPS apprend à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels. Ils communiquent aux autres des sentiments, émotions par des actions gymniques ou acrobatiques, des représentations à visée expressive, artistique, esthétique. Ils justifient les choix et intentions.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Tous les enseignements doivent apprendre à organiser le travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages, la coopération en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, et la réalisation de projets (projets interdisciplinaires chaque année). Dans tous les enseignements, surtout en histoire, géographie et sciences, les élèves se familiarisent avec des sources documentaires, cherchent des informations, interrogent leur origine et pertinence. En français, cela fait l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec les compétences de lecture-écriture. En 6^e, les élèves découvrent le fonctionnement du CDI. Le professeur documentaliste fait connaître les modes d'organisation de l'information (clés du livre documentaire, bases de données, arborescence d'un site) et une méthode de recherche d'informations. La connaissance des règles des outils numériques se fait en sciences et technologie où les élèves apprennent l'organisation d'un environnement numérique, à utiliser des périphériques, des logiciels de traitement de données (images, textes, sons). En mathématiques, ils utilisent des logiciels de calculs et d'initiation à la programmation. En arts, ils intègrent l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information et à manipuler des objets sonores. Les outils numériques rendent la langue vivante authentique. En français, ils utilisent le traitement de texte, correcteurs orthographiques, dictionnaires en ligne et produisent un document avec son, image.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Tous les arts participent au développement de la sensibilité, par la pratique artistique, la fréquentation des œuvres et l'expression de ses émotions et goûts. L'histoire des arts associe la rencontre des œuvres, l'analyse de leur langage et forme un lien entre dimension sensible et dimension rationnelle. Le français permet la réception des œuvres littéraires en développant son expression, la formulation de ses opinions, dans des échanges oraux ou des traces écrites dans des carnets de lecture. Tous les enseignements développent la confiance en soi et le respect des autres. L'EPS permet de travailler sur ce respect, sur le refus des discriminations et l'application des principes de l'égalité fille/garçon. L'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales renforce la confiance en soi, le respect d'autrui, le sens de l'engagement, de l'initiative et ouvre aux cultures, permettant de dépasser les stéréotypes et les clichés. L'EMC permet la compréhension de la règle et du droit comme ceux du cadre scolaire que les élèves doivent respecter. En histoire, le thème « construction de la République et de la démocratie » permet d'étudier comment ont été conquis les libertés et les droits en vigueur aujourd'hui en France et de comprendre les devoirs des citoyens. En sciences et en technologie, apprendre à respecter les règles d'hygiène et de sécurité et l'environnement. Tous les enseignements contribuent à la formation du jugement. En histoire, les élèves distinguent histoire et fiction. Les mathématiques construisent l'idée de preuve et d'argumentation. L'EMC permet de réfléchir au sens de l'engagement et de l'initiative dans la réalisation de projets et dans la participation à la vie collective de l'établissement. L'éducation au développement durable en constitue un élément important : mener des actions concrètes dans les écoles, en faveur de la protection de l'environnement. Les sciences et technologie apprennent le regard critique sur les objets du quotidien, sur l'impact de leur création, leur utilisation et recyclage sur l'exploitation des ressources de la planète (apports de la vie scolaire).

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Par l'observation du réel, les sciences et la technologie suscitent les questionnements et la recherche de réponses. Exploration de 3 domaines de connaissances : l'environnement proche pour identifier les enjeux technologiques, économiques et environnementaux ; les pratiques technologiques et des processus permettant à l'être humain de répondre à ses besoins alimentaires ; le vivant pour mettre en place le concept d'évolution et les propriétés des matériaux pour les mettre en relation avec leurs utilisations. Les sciences et la technologie apprennent à observer et décrire, à déterminer les étapes, à établir des relations de cause à effet et à utiliser différentes ressources. Les élèves utilisent leurs connaissances et savoir-faire scientifiques et technologiques pour concevoir et produire. Ils adoptent un comportement éthique et responsable et utilisent leurs connaissances pour expliquer des impacts de l'activité humaine sur la santé et l'environnement. La géographie amène à comprendre l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre. En EPS, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques). Les mathématiques permettent de mieux appréhender les grandeurs (longueur, masse, volume, durée, etc.) associées aux objets de la vie courante. En utilisant les grands nombres (entiers) et les nombres décimaux pour exprimer ou estimer des mesures de grandeur (estimation de grandes distances, de populations, de durées, de périodes de l'histoire, etc.). Les élèves fréquentent différents types de raisonnement. Les recherches libres (tâtonnements, essais-erreurs) et l'utilisation des outils numériques les forment à la démarche de résolution de problèmes. L'étude des figures géométriques, du plan et de l'espace, à partir d'objets réels apprend les caractéristiques d'une figure pour en établir la nature grâce aux outils de géométrie et non plus par la reconnaissance de forme.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

L'histoire et la géographie apprennent à se repérer dans le temps et l'espace. L'histoire a pour objectif de créer une culture commune et donner une place à chaque élève dans notre société et notre présent. Il étudie des moments historiques qui construisent l'histoire de France, l'inscrivent dans l'histoire de l'humanité et sensibilisent aux phénomènes de longue durée. La géographie aide l'élève à penser le monde. Il lui permet de vivre et d'analyser des expériences spatiales et prendre conscience de la dimension géographique de son existence. Il construit l'élève en tant qu'habitant. Les mathématiques, les sciences et la technologie développent des repères spatiaux et temporels en faisant acquérir des notions d'échelle, en différenciant des temporalités et en situant des évolutions scientifiques et techniques dans un contexte historique, géographique, économique ou culturel. L'histoire-géographie, les sciences, la technologie et l'EMC permettent la compréhension des effets des activités humaines sur l'environnement. En français, la fréquentation des œuvres littéraires (écoutées ou lues) des œuvres théâtrales et cinématographiques, construisent la culture des élèves, forment leur jugement esthétique et enrichissent leur rapport au monde. Les langues vivantes intègrent les spécificités culturelles des pays ou régions et construisent une culture humaniste. Les élèves découvrent des éléments de l'histoire du pays, des expériences artistiques (arts, musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes, etc.) des modes de vie, des coutumes, des valeurs etc. Les arts permettent d'identifier des caractéristiques inscrivant l'œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. Distinguer l'intentionnel et l'involontaire, ce qui est contrôlé du hasard, comprendre le rôle qu'ils jouent dans les démarches créatrices et établir des relations entre des caractéristiques formelles et des contextes historiques. L'histoire des arts accompagne l'éducation au fait historique, d'une perception sensible des cultures, de leur histoire. En arts plastiques, éducation musicale et français, les élèves organisent l'expression d'intentions, de sensations et d'émotions avec des moyens choisis et adaptés. En EPS, construction d'une culture sportive et découverte des œuvres du patrimoine national, mondial, en danse notamment.

Volet 3 : les enseignements (cycle 3)

Français

Le C2 a permis l'acquisition de la lecture et de l'écriture. Le C3 doit les consolider afin de les

mettre au service des autres apprentissages. Le langage oral permet d'entrer dans la culture de l'écrit, et fait l'objet d'un travail spécifique. La maîtrise de la langue reste un objectif central du C3. Le français articule des activités de lecture, d'écriture et d'oral, régulières et importantes, complétées par des activités dédiées à l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) afin de comprendre le fonctionnement et acquérir les règles. L'expression orale et écrite, la lecture sont prépondérantes, en lien avec l'étude des textes qui permet l'entrée dans une culture littéraire commune. En lecture, l'enseignement explicite de la compréhension est poursuivi à l'aide de textes et documents plus complexes. L'écriture est quotidienne, les situations d'écriture variées, en lien avec les lectures, la conduite des projets. L'étude de la langue conditionne l'aptitude à s'exprimer à l'écrit et à l'oral, la réussite dans toutes les disciplines, l'insertion sociale. C'est un enseignement spécifique, rigoureux et explicite. Le transfert de ces connaissances lors de toutes les activités d'écriture fait l'objet d'un enseignement explicite. La littérature, à lire et entendre, développe l'imagination, enrichit la connaissance du monde et participe à la construction de soi, nourrit les pratiques d'écriture. Au C3, l'accent est mis sur l'appropriation du texte littéraire par l'élève, en lien avec son expérience, ses lectures, ses connaissances, celles qu'il acquiert ailleurs, notamment en histoire. Les élèves lisent des œuvres de plus en plus longues et complexes, effectuent des choix de lectures personnelles qui font l'objet de discussions en classe. Le C3 construit une première culture littéraire et artistique structurée autour de grandes entrées pour chaque année du cycle. En CM, les activités d'oral, de lecture et d'écriture sont intégrées dans tous les enseignements.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral - Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu. - Parler en prenant en compte son auditoire. - Participer à des échanges dans des situations diverses. - Adopter une attitude critique par rapport à son propos	1, 2, 3
Lire - Lire avec fluidité. - Comprendre un texte littéraire et se l'approprier. - Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome.	1, 5
Écrire - Écrire à la main de manière fluide et efficace. - Maîtriser les bases de l'écriture au clavier. - Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre. - Rédiger des écrits variés. - Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte. - Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser.	1
Comprendre le fonctionnement de la langue - Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit. - Identifier les constituants d'une phrase simple, se repérer dans la phrase complexe. - Acquérir l'orthographe grammaticale. - Enrichir le lexique. - Acquérir l'orthographe lexicale.	1, 2

Langage oral

Au C3, la progression dans la maîtrise du langage oral se poursuit en relation avec la lecture et l'écriture. Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire des explications, informations, un point de vue, pour débattre de façon efficace, pour affiner leur pensée en recherchant des idées qui alimenteront un écrit ou une intervention orale. La maîtrise du langage oral fait l'objet d'un apprentissage explicite. Les compétences acquises en expression et compréhension orale sont essentielles pour maîtriser l'écrit ; l'acquisition progressive de la langue écrite favorise l'accès à l'oral. La lecture à haute voix et la récitation de textes contribuent à leur compréhension. La mémorisation de textes alimente l'expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques à réutiliser. Les élèves structurent leur pensée et s'approprient des savoirs grâce à des formulations et reformulations orales et écrites. Le PE veille à améliorer la capacité de chacun à dialoguer et interagir avec les autres (jeux de rôle, débats régulés, etc.). La régularité et la fréquence des activités orales construisent les compétences. Des séances d'apprentissage n'ont pas nécessairement pour objectif l'apprentissage du langage oral mais

permettent aux élèves d'exercer les compétences et d'autres séances spécifiques mobilisent explicitement des compétences de compréhension et d'expression orales. Dans ces séances spécifiques, les élèves doivent respecter des critères de réalisation, identifier des critères de réussite préalablement explicités par le professeur. Le langage oral étant volatile, l'enregistrement numérique (audio ou vidéo) est conseillé pour permettre aux élèves un retour sur leur oral ou une nouvelle écoute dans le cas d'une compréhension orale. Pour préparer leur prise de parole, les élèves utilisent des écrits (brouillon, notes, plans, schémas, lexiques, etc.) qui organisent leur propos et des écrits supports aux présentations orales (notes, affiches, schémas, etc.). Ils s'approprient des formules, tournures, dans des situations variées (débat, comptes rendus, etc.) qui exigent une certaine maîtrise de la parole et les amènent à comparer la langue à l'oral et écrit.

Attendus de fin de cycle :

- Écouter un récit et manifester sa compréhension en répondant à des questions sans se reporter au texte.
- Dire de mémoire un texte à haute voix.
- Réaliser une courte présentation orale en prenant appui sur des notes ou sur diaporama ou autre outil (numérique par exemple).
- Participer de façon constructive aux échanges avec d'autres élèves dans un groupe pour confronter des réactions ou des points de vue.

Connaissances et compétences associées

Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu

- Porter attention aux éléments vocaux et gestuels lors de l'audition d'un texte ou d'un message (segmentation, accentuation, intonation, discrimination entre des sonorités proches...) et repérer leurs effets. - Mobiliser son attention en fonction d'un but. - Identifier et mémoriser des informations importantes, leurs enchaînements, mettre en relation ces informations, avec les informations implicites. - Repérer et prendre en compte les caractéristiques des différents genres de discours (récit, compte rendu, reformulation, exposé, argumentation, etc.), le lexique et les références culturelles liés au domaine du message ou du texte entendu. - Repérer d'éventuelles difficultés de compréhension, savoir les verbaliser et trouver des moyens d'y répondre. - Exercer une vigilance critique par rapport au langage écouté.

Parler en prenant en compte son auditoire

- Mobiliser les ressources de la voix et du corps pour être entendu et compris. - Organiser et structurer le propos selon le genre de discours ; mobilisation des formes, des tournures et du lexique appropriés (conte ou récit, compte rendu, présentation d'un ouvrage, présentation des résultats d'une recherche documentaire ; description, explication, justification, présentation d'un point de vue argumenté, etc.). - Utiliser les techniques de mise en voix des textes littéraires (poésie, théâtre en particulier). - Utiliser les techniques de mémorisation des textes présentés ou interprétés.

Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage ordinaire, séances de régulation de la vie de classe, jeux de rôles improvisés ou préparés)

- Prendre en compte la parole des différents interlocuteurs dans un débat et identifier les points de vue exprimés. - Présenter une idée, un point de vue en tenant compte des autres points de vue exprimés (approbation, réfutation, apport de compléments, reformulation, etc.). - Respecter les règles de la conversation (quantité, qualité, clarté et concision, relation avec le propos). - Mobiliser des expressions et des formules qui engagent celui qui parle (savoir exprimer un refus, exprimer une demande, présenter ses excuses, remercier). - Mobiliser des stratégies argumentatives : recours à des exemples, réfutation, récapitulation, etc. - Développer le lexique en lien avec le domaine visé. - Savoir construire son discours (organisation du propos, enchaînement des phrases). - Savoir mobiliser des moyens d'expression (lexique, formules, types de phrase, etc.). - Savoir mettre à distance son expérience et mobiliser des connaissances (formulation et reformulation, explicitation des démarches, des contenus, des procédures, etc.).

Adopter une attitude critique par rapport à son propos

- Élaborer les règles organisant les échanges ; repérer le respect ou non de ces règles dans les

propos d'un pair, aider à la reformulation. - Prendre en compte les critères d'évaluation explicites élaborés collectivement pour les présentations orales. - Être capable d'autocorrection après écoute (reformulations). - Comparer le fonctionnement de la syntaxe de la langue orale (prosodie, juxtaposition, répétitions et ajustements, importance des verbes) avec celle de la langue écrite.

Lecture et compréhension de l'écrit

L'enjeu du C3 est de former l'élève lecteur. À la fin du C3, tous les élèves doivent maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et rapide pour continuer le travail de compréhension et d'interprétation. L'entraînement à la lecture à haute voix et silencieuse doit se poursuivre quotidiennement à l'école élémentaire et au collège. Les supports sont variés et riches sur le plan linguistique et des contenus : textes, œuvres, documents développant leur vocabulaire, imagination, intérêt, connaissances et culture. Afin de devenir autonomes en lecture, la compréhension se poursuit : lecture et écoute de textes et documents avec une complexité et longueur croissantes. Les œuvres du patrimoine et de littérature de jeunesse, les textes documentaires sont des supports privilégiés. La compréhension est enseignée explicitement. Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire, choisies librement. Des temps sont prévus pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles, objet de discussion en famille. Les activités de lecture sont indissociables des activités d'écriture : écrits accompagnant la lecture (carnets de lecture pour noter ses réactions, copier des poèmes, etc.), écrits liés au travail de compréhension (reformulation, réponses à des questions, notes, schémas, etc.), écriture libre et autonome qui prend appui sur la lecture des textes littéraires. Les activités de lecture participent au renforcement de l'oral : entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, préparer une lecture expressive, présenter un livre oralement, partager des impressions de lecture ou débattre de l'interprétation de textes. Lecture et étude de la langue sont articulées concernant l'appropriation du lexique et l'observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier les reprises pronominales et le choix des temps verbaux. La lecture doit permettre l'observation, l'imitation et le réinvestissement dans l'écriture.

Attendus de fin de cycle

- Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture.
- Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines.
- Lire et comprendre des œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes : CM1 : 5 ouvrages de littérature de jeunesse et 2 œuvres du patrimoine ; CM2 : 4 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine ; 6^e : 3 ouvrages de littérature de jeunesse et 3 œuvres du patrimoine.

Connaissances et compétences associées

Lire avec fluidité

- Mémoriser la lecture de mots fréquents et irréguliers. - Automatiser le décodage. - Prendre en compte les groupes syntaxiques (groupes de mots avec unité de sens), les marques de ponctuation, dans la lecture.

Comprendre un texte littéraire et se l'approprier

- Être capable de s'engager dans une démarche progressive pour accéder au sens. - Être capable de mettre en relation le texte lu avec les lectures antérieures, l'expérience vécue et les connaissances culturelles. - Être capable de mobiliser des connaissances grammaticales et lexicales. - Être initié à la notion d'aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes dans les textes lus (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.). - Être capable de repérer ses difficultés et de chercher comment les résoudre. - Être capable de recourir, de manière autonome, aux différentes démarches de lecture apprises en classe. - Être capable d'identifier les principaux genres littéraires (conte, roman, poésie, fable, nouvelle, théâtre) et de repérer leurs caractéristiques majeures.

Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter. Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome

- Être capable de s'engager dans une démarche progressive pour accéder au sens. - Être capable de mettre en relation différentes informations. - Être capable d'identifier les différents genres représentés et de repérer leurs caractéristiques majeures.

Écriture

Au C2, les élèves se sont entraînés à la maîtrise des gestes de l'écriture cursive. Au C3, l'entraînement à l'écriture cursive se poursuit, afin d'automatiser les gestes de l'écriture et gagner en rapidité et qualité. L'usage du clavier et du traitement de texte fait l'objet d'un apprentissage continu. L'écriture développe la réflexion, pratiquée régulièrement et quotidiennement : seul ou à plusieurs, sur des supports variés et avec des objectifs divers, en relation avec la lecture de différents genres littéraires (séquences favorisant l'écriture libre, autonome et les projets d'écriture). Les élèves écrivent à toutes les étapes des apprentissages : dans le cahier de brouillon, ou dans les différents cahiers. Les élèves font davantage attention aux caractéristiques et aux visées du texte attendu. Les situations de réécriture et de révision ont toute leur place. La réécriture peut être un retour sur son propre texte, avec des indications du PE ou de nouvelles consignes. Le processus et l'écrit final sont valorisés, encouragés. Les brouillons, versions successives d'un même écrit, sont des étapes dans ce processus. L'élève acquiert une plus grande autonomie. Un lien est établi entre la rédaction de textes et l'étude de la langue : écriture comme prolongement des leçons de grammaire et vocabulaire et des révisions de son écrit en orthographe. Les élèves exercent une vigilance orthographique et utilisent des outils d'écriture : autonomie dans la révision de leur texte.

Attendus de fin de cycle

- Écrire un texte d'une à deux pages, adapté à son destinataire.
- Après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle.

Connaissances et compétences associées

Écrire à la main de manière fluide et efficace Maîtriser les bases de l'écriture au clavier

- Automatiser les gestes de l'écriture cursive par un entraînement régulier. - Développer la rapidité et l'efficacité de la copie en respectant la mise en page d'écrits variés. - Utiliser méthodiquement le clavier et le traitement de texte. - Maîtriser les bases de l'écriture au clavier.

Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

Écrits de travail : - Formuler des impressions de lecture. - Émettre des hypothèses. - Lister, articuler, hiérarchiser des idées. - Reformuler. - Élaborer des conclusions provisoires. - Rédiger des résumés.

Écrits réflexifs : - Expliquer une démarche. - Justifier une réponse. - Argumenter un propos.

Rédiger des écrits variés

- Connaître les caractéristiques principales des différents genres d'écrits à rédiger. - Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche de rédaction de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique (lexique et syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé), trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles. - Mobiliser des outils liés à l'étude de la langue à disposition dans la classe (matériau linguistique, outils orthographiques, guides de relecture, dictionnaires en ligne, traitements de texte, correcteurs orthographiques). - Mobiliser ses connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, etc.). - Être initié à la notion d'aspect verbal (valeurs des temps), abordée à travers l'emploi des verbes en rédaction (le récit au passé simple, le discours au présent ou au passé composé, etc.).

Réécrire à partir de nouvelles consignes ou faire évoluer son texte

- Concevoir l'écriture comme un processus inscrit dans la durée. - Mettre à distance son texte pour l'évaluer. - Enrichir par la recherche des formulations plus adéquates.

Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler, transcrire et réviser

Respecter la cohérence et la cohésion : syntaxe, énonciation, éléments sémantiques qui assurent

l'unité du texte - Utiliser les connecteurs logiques, temporels, les reprises anaphoriques, les temps verbaux pour éviter des dysfonctionnements. - Prendre en compte la notion de paragraphe et les formes d'organisation du texte propres aux différents genres et types d'écrits. - Mobiliser des connaissances portant sur la ponctuation (utilité, usage, participation au sens du texte) et sur la syntaxe (la phrase comme unité de sens).

Respecter les normes de l'écrit En lien avec l'étude de la langue, mobilisation des connaissances portant sur l'orthographe grammaticale : accord du verbe avec le sujet ; morphologie verbale en fonction des temps ; accord du déterminant et de l'adjectif avec le nom ; accord de l'attribut et du sujet. - Mobiliser des connaissances portant sur l'orthographe lexicale et être capable de vérifier l'orthographe des mots dont on doute. - Apprendre à identifier les zones d'erreurs possibles dans un premier temps avec le guidage du professeur, puis de manière plus autonome.

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Le C2 a permis une première structuration des connaissances sur la langue, le C3 étudie la langue de manière explicite, réflexive, au service de la compréhension et de l'écriture de textes. Il faut assurer des savoirs solides en grammaire et susciter l'intérêt des élèves pour l'étude de la langue : corpus, écrits, prises de parole. Dans des séances spécifiques, permet un éclairage des textes lus, des propos entendus et un accompagnement des textes écrits. Son objectif est de mettre en évidence les régularités et de commencer à envisager le système de la langue. L'acquisition de l'orthographe (orthographe lexicale et grammaticale) est privilégiée et son apprentissage met en évidence les régularités. L'étude de la morphologie verbale prend appui sur les régularités des marques de personne et de temps. La découverte du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) permet une compréhension simple et claire de ses principaux constituants. L'étude de la langue s'appuie sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents, d'un effort de mémorisation. Le lexique est explicitement observé et analysé dans des séances spécifiques. Il est aussi étudié en lecture et expression écrite ou orale, dans les différents enseignements et relié à l'orthographe lexicale, la syntaxe, en particulier pour l'étude des constructions verbales.

Attendus de fin de cycle

- En rédaction de textes dans des contextes variés, maîtriser les accords dans le groupe nominal (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet dans des cas simples (sujet placé avant le verbe et proche de lui, sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif ou un complément du nom ou sujet composé de deux noms, sujet inversé suivant le verbe) ainsi que l'accord de l'attribut avec le sujet.
- Reasonner pour analyser le sens des mots en contexte et en prenant appui sur la morphologie.
- Être capable de repérer les principaux constituants d'une phrase simple et complexe.

Connaissances et compétences associées

Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit

Maîtriser : - l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés ; - la variation et les marques morphologiques du genre et du nombre, à l'oral et à l'écrit (noms, déterminants, adjectifs, pronoms, verbes).

Identifier les constituants d'une phrase simple Se repérer dans la phrase complexe

- Comprendre et maîtriser les notions de nature (ou classe grammaticale) et fonction. - Identifier les constituants d'une phrase simple et les hiérarchiser : o Approfondir la connaissance du sujet (sujet composé de plusieurs noms ou groupes nominaux, sujet inversé). o Différencier les compléments : COD, COI, compléments circonstanciels de temps, lieu et cause. o Identifier l'attribut du sujet. - Analyser le groupe nominal : notions d'épithète et de complément du nom.
- Différencier les classes de mots : NB : le nom, l'article (défini et indéfini), l'adjectif, le verbe, le pronom personnel sujet, les mots invariables ont été vus au cycle 2. o Le déterminant : déterminants

possessif et démonstratif. o Le pronom personnel objet. o L'adverbe. o La préposition (construire la notion de groupe nominal prépositionnel). o Les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination les plus usuelles (quand, comme, si, que, lorsque, parce que, puisque etc.).
 - Approfondir la connaissance des trois types de phrases (déclaratives, interrogatives et impératives) et des formes négative et exclamative. - Différencier phrase simple et phrase complexe à partir de la notion de proposition. - Repérer les différents modes d'articulation des propositions au sein de la phrase complexe : notions de juxtaposition, coordination, subordination. - Comprendre les différences entre l'usage de la conjonction de coordination et l'usage de la conjonction de subordination.

Acquérir l'orthographe grammaticale

- Identifier les classes de mots subissant des variations : le nom et le verbe ; le déterminant ; l'adjectif ; le pronom. - Connaître la notion de groupe nominal et d'accord au sein du groupe nominal. - Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet y compris inversé, de l'attribut avec le sujet, du participe passé avec *être* (cas les plus usuels). - Élaborer des règles de fonctionnement construites sur les régularités. - Reconnaître le verbe (utilisation de plusieurs procédures). - Connaître les trois groupes de verbes. - Connaître les régularités des marques de temps et de personne. - Mémoriser : le présent, l'imparfait, le futur, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait de l'indicatif, le conditionnel présent et l'impératif présent pour : o *être* et *avoir* ; o les verbes du 1er et du 2e groupe ; o les verbes irréguliers du 3e groupe : *faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre*.
 - Distinguer temps simples et temps composés. - Comprendre la notion de participe passé.

Enrichir le lexique

- Enrichir son lexique par la lecture, en lien avec le programme de culture littéraire et artistique. - Enrichir son lexique par l'usage du dictionnaire ou autres outils en version papier ou numérique. - Savoir réutiliser à bon escient le lexique appris à l'écrit et à l'oral. - Comprendre la formation des mots complexes : par dérivation et par composition. - Connaître le sens des principaux préfixes : découvrir des racines latines et grecques. - Mettre en réseau des mots (groupements par familles de mots, par champ lexical). - Connaître les notions de synonymie, antonymie, homonymie, polysémie.

Acquérir l'orthographe lexicale

- Mémoriser l'orthographe des mots invariables appris en grammaire. - Mémoriser le lexique appris en s'appuyant sur ses régularités, sa formation. - Acquérir des repères orthographiques en s'appuyant sur la formation des mots et leur étymologie.

Terminologie utilisée

Nature (ou classe grammaticale) / fonction

Nom commun, nom propre / groupe nominal / verbe / déterminant (article défini, article indéfini, déterminant possessif, déterminant démonstratif) / adjectif / pronom / adverbe / conjonction de coordination et conjonction de subordination / préposition

Sujet (du verbe) / COD / COI / attribut du sujet / complément circonstanciel / complément du nom / épithète

Verbe : groupes - radical - marque de temps - marque de personne / terminaison / mode indicatif (temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur ; temps composés : passé composé, plus-que-parfait) // mode conditionnel (présent) // mode impératif (présent) // participe passé.

Phrase simple / phrase complexe ; types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives ; formes négative et exclamative.

Proposition, juxtaposition, coordination, subordination.

Radical, préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie.

Culture littéraire et artistique

Les choix de lecture et les activités d'écriture et d'oral liées, sont organisés à partir de grandes entrées qui mettent en lumière les finalités de l'enseignement ; ces entrées ne constituent pas des objets d'étude, ni des contenus de formation. Des indications de corpus permettent un équilibre entre les genres et les formes littéraires dans la programmation annuelle ; les points de passage

obligés facilitent la construction d'une culture commune ; des ouvertures vers d'autres domaines artistiques et des liens pour un travail commun entre enseignements. En CM, on veille à varier les genres, les formes et les modes d'expression (texte seul, texte et image pour les albums et la bande dessinée, image animée pour les films) sur les 2 années et prévoir une progression dans la difficulté et la quantité des lectures. Dans les classes à double niveau, les mêmes œuvres peuvent être proposées avec des parcours de lecture différents pour les élèves de CM1 et en adaptant les questionnements à la maturité des élèves. Une même œuvre ou un ensemble de textes peuvent relever de deux entrées différentes. Ils sont alors travaillés de deux manières différentes, en fonction des questionnements de chaque entrée. En 6^e, chaque entrée peut être abordée à plusieurs reprises (moments différents de l'année) ; le professeur peut aussi croiser deux entrées à un même moment de l'année. Le projet pédagogique de l'année est organisé en périodes avec pour objectifs d'étendre et approfondir la culture des élèves, former leur goût, leur intérêt. Les lectures sont de genres, de formes et de modes d'expression variés et peuvent relever de la littérature de jeunesse (roman, théâtre, recueils de poésie, recueils de contes et de nouvelles, albums, bande dessinée) : littérature française, littératures francophones, littératures étrangères et régionale.

Pour le CM et la 6^e, des tableaux présentent les enjeux littéraires et de formation personnelle en fonction : des héros, héroïnes, personnages ; la morale en questions ; se confronter au merveilleux, à l'étrange ; vivre des aventures ; imaginer, dire et célébrer le monde ; se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux autres.

Croisements entre enseignements

L'expression orale et écrite, la lecture sont au cœur de toutes les séances et, par leur répétition, sont un véritable entraînement (attention mobilisée). **Au CM**, les horaires d'enseignement du français prévoient que l'oral, la lecture, l'écriture soient intégrés dans tous les enseignements, quotidiennement, 12 heures semaine. **En 6^e**, les professeurs de français ont la charge de la dimension littéraire dans le domaine du langage oral, de la lecture, de l'écriture et étude de la langue. La rigueur et la régularité des séances d'apprentissages mettant en jeu les compétences d'expression orale et écrite permettent l'élaboration des savoirs et concepts spécifiques à chaque discipline. Le langage oral se développe dans les échanges, l'explicitation des démarches, les débats de savoirs ou d'interprétation (à propos de textes, d'images ou d'expériences), les comptes rendus, les présentations orales, les débats argumentés, en lien avec l'EMC. Il peut être travaillé en EPS, avec l'emploi d'un vocabulaire précis pour décrire les actions réalisées, échanger entre partenaires. Tout enseignement fait lire et écrire. En lecture, les supports sont des textes continus ou des documents constitués de textes, d'illustrations, de tableaux, schémas sur supports traditionnels ou numériques. **En CM**, les élèves identifient les premières caractéristiques des écrits littéraires, scientifiques (mathématiques, sciences humaines, sciences du vivant et de la matière), artistiques ou technologiques. **En 6^e**, les compétences de lecture spécifiques aux textes et documents utilisés dans chaque discipline, en particulier en histoire-géographie et en sciences, font l'objet de situations d'apprentissages fréquentes et régulières. En écriture, en CM, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à la rédaction d'un écrit. En 6^e, les élèves rédigent des écrits variés et des textes propres aux différentes disciplines. Les compétences nécessaires pour rédiger ces textes sont explicitées et exercées régulièrement. Les entrées du programme de culture littéraire et artistique permettent des croisements avec les programmes d'histoire, d'histoire des arts et d'EMC. Le traitement et l'appropriation de ces informations font l'objet d'un apprentissage spécifique, en lien avec les compétences de lecture et d'écriture. La vigilance orthographique est exercée et la réflexion sur la langue sollicitée. L'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale permet des comparaisons du fonctionnement de cette langue avec le français, et des savoir-faire utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens, etc.). Les autres langues pratiquées par les élèves sont sollicitées pour des observations et des comparaisons avec le français. Les langues anciennes contribuent au développement des connaissances lexicales. Sur le cycle, des projets associent l'expression orale et écrite, la lecture, les pratiques artistiques et/ou d'autres enseignements : par ex. des projets d'écriture avec édition du texte, des illustrations, projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, etc.

Langues vivantes (étrangères ou régionales)

Des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de connaissances langagières, permettant d'atteindre pour tous les élèves au moins le niveau A1 du CECRL dans les cinq activités langagières. Les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint par un grand nombre dans plusieurs activités langagières. Les niveaux A1 et A2 du CECRL correspondent au « niveau de l'utilisateur élémentaire ». En passant de A1 à A2, les élèves quittent « le niveau de découverte » pour entrer dans le « niveau intermédiaire ». Des connaissances linguistiques sur les modes de vie et la culture du ou des pays où est parlée la langue confortent cet usage. C'est l'exposition régulière et quotidienne à la langue qui favorise les progrès ; son utilisation en contexte donne du sens aux acquisitions. Un début de réflexion sur le fonctionnement de la langue permet d'acquérir une certaine autonomie dans la réception et dans la production et renforce la maîtrise du langage. Les repères culturels favorisent la prise de conscience de différences, développe curiosité et envie de communiquer. Les contacts avec les écoles des pays ou des régions concernés, la messagerie électronique, les documents audiovisuels contribuent à découvrir des espaces plus lointains et à développer l'esprit critique, l'altérité.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Écouter et comprendre - Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la vie quotidienne, des histoires simples. - Exercer sa mémoire auditive à court et à long terme pour mémoriser des mots, des expressions courantes. - Utiliser des indices sonores et visuels pour déduire le sens de mots inconnus, d'un message.	1, 2
Lire et comprendre - Utiliser le contexte, les illustrations et les connaissances pour comprendre un texte. - Reconnaître des mots isolés dans un énoncé, un court texte. - S'appuyer sur des mots outils, des structures simples, des expressions rituelles. - Percevoir la relation entre certains graphèmes et phonèmes spécifiques à la langue.	1, 2
Parler en continu - Mémoriser et reproduire des énoncés. - S'exprimer de manière audible, en modulant débit et voix. - Participer à des échanges simples en mobilisant ses connaissances phonologiques, grammaticales, lexicales, pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne.	1, 2, 3
Écrire - Écrire des mots et des expressions dont l'orthographe et la syntaxe ont été mémorisées. - Mobiliser des structures simples pour écrire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.	1, 2, 3
Réagir et dialoguer - Poser des questions simples. - Mobiliser des énoncés adéquats au contexte dans une succession d'échanges ritualisés. - Utiliser des procédés très simples pour commencer, poursuivre et terminer une conversation brève.	1, 2
Découvrir les aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale - Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés. - Mobiliser ses connaissances culturelles pour décrire ou raconter des personnages réels ou imaginaires.	1, 2, 3, 5

Activités langagières

• Écouter et comprendre

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) : - L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des expressions très courantes sur lui-même, sa famille et son environnement immédiat (notamment scolaire).

Niveau A2 (niveau intermédiaire) :

- L'élève est capable de comprendre une intervention brève si elle est claire et simple.

Connaissances et compétences associées

Comprendre l'ensemble des consignes utilisées en classe. Suivre les instructions données. Comprendre des mots familiers et des expressions courantes. Suivre le fil d'une histoire simple (conte, légende, etc.). Identifier le sujet d'un message oral de courte durée. Comprendre et extraire l'information essentielle d'un message oral de courte durée.

- Lexique : répertoire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels concernant des informations sur la personne, son quotidien et son environnement.
- Grammaire : reconnaissance de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.
- Phonologie : reconnaissance des sons, de l'accentuation, des rythmes, et des courbes intonatives propres à chaque langue.

Repères de progressivité

Niveau A1 - Le ou les locuteurs parle(nt) lentement et distinctement. - Les supports d'écoute (enregistrements audio-vidéo, prises de parole en classe, etc.) sont de très courte durée. - Les consignes et instructions données à l'oral sont très courtes, simples, réservées à des besoins immédiats du cadre scolaire (salle de classe, cour d'école, etc.). - Les mots et expressions à repérer sont familiers, très élémentaires. Ils concernent l'élève, sa famille, son environnement concret et immédiat, quelques éléments culturels très connus. - L'histoire, dont l'élève doit suivre le fil, est simple et accompagnée d'aides appropriées (visuelles, etc.).

Niveau A2 - Le ou les locuteurs parle(nt) clairement et simplement. - Les supports d'écoute sont plus variés (conversations, informations, publicités, fictions, etc.) et moins courts qu'au niveau A1, mais n'excèdent pas une minute. - Les consignes et instructions à comprendre ne se limitent pas au cadre scolaire, mais concernent aussi les besoins concrets de la vie quotidienne. - Les mots et expressions à repérer sont familiers et courants. Ils concernent la vie quotidienne, la présentation d'autres personnes ou personnages et quelques éléments culturels du/des pays ou de la / des régions dont on apprend la langue. - Le récit (contes, anecdotes, proverbes choisis, chansons, poésies, comptines, etc.) dont l'élève doit suivre le fil est simple et court, mais les aides apportées sont moins nombreuses qu'au niveau A1.

• Lire et comprendre

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) : - L'élève est capable de comprendre des mots familiers et des phrases très simples.

Niveau A2 (niveau intermédiaire) : - L'élève est capable de comprendre des textes courts et simples.

Connaissances et compétences associées

Comprendre des textes courts et simples (consignes, correspondance, poésie, recette, texte informatif, texte de fiction, etc.) accompagnés d'un document visuel, en s'appuyant sur des éléments connus.

- Lexique : répertoire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels concernant des informations sur la personne, son quotidien et son environnement.
- Grammaire : reconnaissance de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.
- Lien phonie/graphie : perception de la relation entre certains graphèmes, signes et phonèmes spécifiques à la langue.

Repères de progressivité

Niveau A1 - Les textes sont très courts et simples ; les mots sont familiers et les expressions très élémentaires. - Des documents visuels aident l'élève à accéder au sens. - L'élève se fait une idée globale du contenu d'un texte simple.

Niveau A2 - Les textes sont courts et simples. - Les aides visuelles sont moins nombreuses. - L'élève comprend globalement le texte et y prélève des informations. - L'élève suit la trame d'une histoire.

• Parler en continu

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) : - L'élève est capable d'utiliser des expressions et des phrases simples pour parler de lui et de son environnement immédiat.

Niveau A2 (niveau intermédiaire) : - L'élève est capable de produire en termes simples des énoncés sur les gens et les choses.

Connaissances et compétences associées

Reproduire un modèle oral (répéter, réciter, etc.). Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref. Se présenter oralement et présenter les autres. Décrire son environnement quotidien, des personnes et/ou des activités culturellement connotées. Raconter une histoire courte à l'aide de supports visuels. Faire une brève annonce (date, anniversaire, invitation, etc.) en situant l'événement dans le temps et l'espace.

- Lexique : mobilisation de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement.
- Grammaire : contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.
- Phonologie : reproduction des sons, de l'accentuation, des rythmes, et des courbes intonatives propres à chaque langue.

Repères de progressivité

Niveau A1 - Les champs lexicaux abordés se rapportent à l'environnement immédiat de l'élève. - L'élève a recours à des éléments figés et/ou mémorisés. - L'histoire racontée est très courte. Les phrases sont très simples. - Les aides visuelles utilisées sont très explicites. - Les énoncés sont factuels.

Niveau A2 - Les champs lexicaux s'enrichissent et se rapportent à un environnement plus élargi. - L'élève construit des énoncés proches de ceux rencontrés en classe ; il les enrichit et les complexifie très progressivement. - L'histoire racontée est courte. Les phrases simples sont reliées. - Les aides visuelles sont moins nombreuses mais restent explicites. - Les énoncés restent factuels, mais l'élève devient capable de donner succinctement son opinion, la raison d'un choix, etc.

• Écrire**Attendus de fin de cycle**

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) : - L'élève est capable de copier un modèle écrit, d'écrire un court message et de renseigner un questionnaire simple.

Niveau A2 (niveau intermédiaire) : - L'élève est capable de produire des énoncés simples et brefs.

Connaissances et compétences associées

Copier des mots isolés et des textes courts. Écrire sous la dictée des expressions connues. Renseigner un questionnaire. Produire de manière autonome quelques phrases sur soi-même, les autres, des personnages réels ou imaginaires. Décrire des objets, des lieux. Raconter succinctement des expériences vécues ou imaginées. Rédiger un courrier court et simple, en référence à des modèles (message électronique, carte postale, lettre).

- Lexique : mobilisation de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement.
- Grammaire : contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.
- Lien phonie/graphie : perception de la relation entre certains graphèmes, signes et phonèmes spécifiques à la langue.

Repères de progressivité**Niveau A1**

- Les champs lexicaux abordés se rapportent à l'environnement immédiat de l'élève. - L'élève a recours à des éléments figés et/ou mémorisés. - L'histoire rédigée est très courte. Les phrases sont très

simples. - L'élève s'appuie sur des aides mises à disposition (modèles, guidages, visuels, etc.) pour écrire.

Niveau A2 - Les champs lexicaux s'enrichissent et se rapportent à un environnement plus élargi. - L'élève construit des énoncés proches de ceux rencontrés en classe ; il les enrichit et les complexifie très progressivement. - L'histoire rédigée est courte. Les phrases simples sont reliées. - Les aides mises à la disposition de l'élève (modèles, guidages, visuels, etc.) sont moins nombreuses.

• Réagir et dialoguer

Attendus de fin de cycle

Niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) : - L'élève est capable de communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire.

Niveau A2 (niveau intermédiaire) : - L'élève est capable d'interagir de façon simple et de reformuler son propos pour s'adapter à l'interlocuteur.

Connaissances et compétences associées

Établir un contact social (saluer, se présenter, présenter quelqu'un, etc.). Demander à quelqu'un de ses nouvelles et réagir en utilisant des formules de politesse. Dialoguer pour échanger / obtenir des renseignements (itinéraire, horaire, prix, etc.). Dialoguer sur des sujets familiers (école, loisirs, maison, etc.). Réagir à des propositions, dans des situations de la vie courante (remercier, féliciter, présenter des excuses, accepter, refuser, etc.).

- Lexique : Mobilisation de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement.

- Grammaire : contrôle limité de quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.

- Phonologie : reproduction des sons, de l'accentuation, des rythmes, et des courbes intonatives propres à chaque langue.

Repères de progressivité

Niveau A1 - Les champs lexicaux abordés se rapportent à l'environnement immédiat de l'élève. - L'élève a recours à des éléments figés et/ou mémorisés, lors d'échanges ritualisés. - L'élève peut répondre à des questions dans un premier temps, puis il peut en poser grâce à des modèles. - L'élève interagit très simplement avec un débit lent et peut avoir besoin de pauses pour chercher ses mots. - L'élève peut demander à l'interlocuteur de l'aider, de répéter et/ou de reformuler lentement son message.

Niveau A2 - Les champs lexicaux s'enrichissent et se rapportent à un environnement plus élargi. - L'élève construit des énoncés proches de ceux rencontrés en classe pour interagir et il les enrichit et les complexifie très progressivement lors d'échanges plus spontanés. - L'élève est capable de poser des questions à son interlocuteur de manière plus autonome. - L'élève interagit simplement avec un débit adapté. Il a moins recours aux pauses. - L'élève a moins souvent besoin de solliciter l'interlocuteur pour des aides et des répétitions. Il est encouragé à prendre des risques, l'erreur n'étant pas un frein à l'intelligibilité des messages véhiculés.

Activités culturelles et linguistiques

Les réalités culturelles des pays et régions dont on étudie la langue sont l'entrée privilégiée des apprentissages. Ces connaissances et compétences sont utilisées en situations de communication afin de s'inscrire dans la démarche actionnelle mise en œuvre depuis 2005 dans l'enseignement des langues vivantes. Elles tiennent compte de l'âge des élèves et leur maturité. Les thématiques, types de supports (théâtre, cinéma, poésie...) mentionnés en C2 peuvent être repris dans une progression sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, en évitant les redondances (objectif d'enrichissement linguistique). Au C3, les connaissances culturelles sont divisées en 3 axes :

- La personne et la vie quotidienne.

- Des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée.

- L'imaginaire.

Modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages, monuments et œuvres célèbres, contes, légendes, comptines sont découverts et étudiés en contexte grâce à la vie de classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt et les événements qui rythment l'année scolaire.

- Lexique

Posséder un répertoire élémentaire de mots isolés, d'expressions simples et d'éléments culturels pour des informations sur la personne, les besoins quotidiens, son environnement...

La personne et la vie quotidienne - Le corps humain, les vêtements, les modes de vie. - Le portrait physique et moral. - L'environnement urbain : les espaces verts, l'habitat et l'écohabitat (notamment les maisons passives, les toits végétalisés, etc.). - Le développement durable : la lutte contre la pollution, le tri des déchets et le recyclage, les moyens de transport (vélo, transports en commun, co-voiturage, etc.), les économies d'énergie, les énergies vertes, les effets du changement climatique, la place du numérique dans la communication quotidienne, etc.

Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue - Leur situation géographique. - Les caractéristiques physiques, notamment les spécificités liées à la biodiversité des pays concernés. - Repères culturels. - Quelques figures historiques, contemporaines. - Quelques grandes pages d'histoire spécifiques de l'aire étudiée.

L'imaginaire - Littérature de jeunesse, notamment les albums ayant trait aux questions de nature, d'environnement et d'usages du numérique. - Contes, mythes et légendes du pays ou de la région. - Héros / héroïnes et personnages de fiction, de BD, de séries et de cinéma.

- Grammaire

Quelques structures et formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.

Le groupe verbal Le verbe : son accord avec le sujet ; l'expression du temps : présent, passé, futur ; les auxiliaires ; le complément.

Le groupe nominal Le nom et le pronom ; le genre et le nombre ; les articles ; les possessifs ; les démonstratifs ; les quantifieurs ; les principales prépositions (de lieu, de temps...) ; l'adjectif qualificatif : sa place, son accord ; le génitif (si la langue en comporte) ; les noms composés ; quelques pronoms relatifs.

La phrase Type et forme de phrase : déclarative, interrogative, exclamative, impérative, affirmative, négative. La syntaxe élémentaire de la phrase simple : ordre des mots, quelques mots de liaison (et, ou, etc.). Quelques subordonnants dans des énoncés dits « complexes » (parce que, etc.).

- Phonologie

Reconnaître et reproduire de manière intelligible les sons, l'accentuation, les rythmes et les courbes intonatives propres à chaque langue.

Phonèmes Percevoir et reproduire les phonèmes spécifiques à chaque langue. **Accents et rythme**

Percevoir et restituer le phrasé d'un énoncé familier. Repérer et respecter l'accent tonique. **Intonation**

Percevoir et restituer les schémas intonatifs : l'intonation caractéristique des différents types d'énoncés. **Lien phonie/graphie** L'alphabet (selon les langues).

Croisements entre enseignements

Les activités langagières en langue vivante étrangère et régionale poursuivent le travail de comparaison du fonctionnement de la langue avec le français. Le travail sur une même thématique (un conte simple par ex.), dans la langue étrangère ou régionale, permet aux élèves de comprendre la structure du conte à travers la langue étudiée et de mieux identifier le fonctionnement de la langue française. Des projets interdisciplinaires peuvent impliquer le cours de langue vivante et français, histoire, géographie, éducation musicale, arts plastiques, technologie, EPS... Toutes les activités langagières peuvent aboutir à des projets d'écriture (réalisations écrites chantées, théâtrales, etc.), à des présentations d'œuvres réalisées en arts plastiques, technologie, à des échanges avec des classes étrangères sur des thématiques diverses, ou à des manifestations présentées dans la langue étudiée.

Arts plastiques

En maternelle, sensibilisation aux activités et à la perception des langages artistiques. Au C2, découverte de quelques notions fondamentales en arts plastiques. Au C3, l'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances et compétences travaillées au C2 pour engager les élèves dans une pratique plus autonome, qu'ils apprennent à analyser. L'invention et la création se poursuivent. Les connaissances sont plus précises et l'attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves, des processus artistiques observés, de la réception des œuvres rencontrées. Il s'agit de permettre aux élèves d'élaborer des intentions artistiques, les affirmer et accéder à un niveau de compréhension de questions portées par la création artistique en arts plastiques. L'enseignement des arts plastiques s'appuie sur des situations ouvertes favorisant l'initiative, l'autonomie et le recul critique. La pratique plastique exploratoire et réflexive est privilégiée : observation, invention et réflexion sont travaillées pour permettre l'appropriation des références artistiques constituant une culture commune. Les élèves s'interrogent sur l'efficacité des outils, des matériaux, des formats et des gestes au regard d'une intention, d'un projet. Ils comprennent que des usages conventionnels peuvent s'enrichir d'utilisations renouvelées, détournées. Ils tirent parti de leurs expériences, identifient, nomment et choisissent les moyens qu'ils inventent ou maîtrisent. L'observation des effets produits lors de la présentation des productions plastiques, permet de comprendre la relation entre l'œuvre à le dispositif de présentation (cadre, socle, cimaise, etc.), le lieu (mur, sol, espace fermé ou ouvert etc.) et le spectateur (frontalité, englobement, parcours, etc.).

Compétences travaillées	Domaines du socle
<p>Expérimenter, produire, créer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent. - Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...). - Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes. - Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique. 	1, 2, 4, 5
<p>Mettre en œuvre un projet artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique. - Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles. - Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création. - Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur. 	2, 3, 5
<p>S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe. - Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation. - Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art. 	1, 3
<p>Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. - Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée. 	1, 3, 5

Ces compétences sont développées et travaillées à partir de trois grandes questions :

- **La représentation plastique et les dispositifs de présentation** : les élèves ce qui, dans leur reproduction du réel, relève du hasard et leurs choix, leur volonté. Ils explorent les possibilités

créatives liées à la reproduction ou au travail en série, et l'organisation d'images pour sous-tendre un récit ou un témoignage. Ils explorent les lieux de présentation de leurs productions plastiques, dans l'espace scolaire ou lieux adaptés, pour comprendre l'importance de la présentation dans la réception des productions et des œuvres.

- **Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace** : la pratique bidimensionnelle faisant appel à des techniques mixtes et les fabrications en trois dimensions sont essentielles. Elles développent l'attention aux choix, aux relations formelles et aux effets plastiques. Les changements imposés aux matériaux et aux objets permettent la compréhension des dimensions artistiques, symboliques ou utilitaires. La pratique du modelage, de l'assemblage, de construction et l'installation favorisent la sensibilisation à la présence physique de l'œuvre dans l'espace et aux interactions avec le spectateur.

- **La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre** : les élèves ont conscience de la réalité concrète de leurs productions et des œuvres d'art. Ils mesurent les effets produits par les composants et comprennent qu'un objet ou une image peut devenir le matériau d'une nouvelle réalisation. Ils sont sensibilisés aux enjeux des matériaux employés, réemploi, matériaux transformés par la physique ou la chimie, dégradables ou non. Le travail fréquent de matériaux variés permet d'identifier et de savoir nommer les notions de leur qualité physique, éprouver les effets du geste et des divers outils, prendre plaisir au dialogue entre instruments et matière. La notion de matériau et leurs usages s'élargit. La relation entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée s'affine : découverte d'œuvres contemporaines ou passées significatives des conceptions de la matérialité et de la couleur.

Les trois questions sont abordées chaque année du cycle ; travaillées isolément ou en relation pour structurer les apprentissages. Elles sont explorées à partir de notions récurrentes (forme, espace, lumière, couleur, matière, corps, support, outil, temps), de pratiques bidimensionnelles (dessin, peinture, collage, etc.), tridimensionnelles (modelage, sculpture, assemblage, installation, etc.) et de l'image fixe et animée (photographie, vidéo, création numérique), pour développer des habiletés à fabriquer, représenter, mener un projet et s'exprimer sur son travail ou sur une œuvre. Le PE favorise une rencontre régulière, directe ou médiatisée, avec des œuvres d'art de référence, contemporaines et passées, occidentales et extra occidentales, pour nourrir la sensibilité, l'imaginaire, les capacités d'expression et construire le jugement. Il aborde la diversité des pratiques, des époques et des lieux de création. Il fait acquérir un vocabulaire spécifique : diversité, richesse et justesse portant sur les sensations, perceptions, gestes, opérations plastiques, notions, etc. Ce lexique permet d'aller au-delà de la description vers la caractérisation, l'analyse, l'interprétation. Il organise l'espace de travail pour favoriser l'accès à l'autonomie.

Questionnements

La représentation plastique et les dispositifs de présentation

- **La ressemblance** : découverte, prise de conscience et appropriation de la valeur expressive de l'écart dans la représentation.

- **L'autonomie du geste graphique, pictural, sculptural** : ses incidences sur la représentation, sur l'unicité de l'œuvre, son lien aux notions d'original, de copie, de multiple et de série.

- **Les différentes catégories d'images, leurs procédés de fabrication, leurs transformations** : la différence entre images à caractère artistique et images scientifiques ou documentaires, l'image dessinée, peinte, photographiée, filmée, la transformation d'images existantes dans une visée poétique ou artistique.

- **La narration visuelle** : les compositions plastiques, en deux et en trois dimensions, à des fins de récit ou de témoignage, l'organisation des images fixes et animées pour raconter.

- **La mise en regard et en espace** : ses modalités (présence ou absence du cadre, du socle, du piédestal, etc.), ses contextes (l'espace quotidien privé ou public, l'écran individuel ou collectif, la vitrine, le musée, etc.), l'exploration des présentations des productions plastiques et des œuvres (lieux : salle d'exposition, installation, in situ, l'intégration dans des espaces existants, etc.).

- **La prise en compte du spectateur, de l'effet recherché** : découverte des modalités de présentation afin de permettre la réception d'une production plastique ou d'une œuvre (accrochage, mise en espace, mise en scène, frontalité, circulation, parcours, participation ou passivité du spectateur, etc.).

Les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace

- **L'hétérogénéité et la cohérence plastiques** : les questions de choix et de relations formelles entre constituants plastiques divers, la qualité des effets plastiques induits ; le sens produit par des techniques mixtes dans les pratiques bidimensionnelles et dans les fabrications en trois dimensions.
- **L'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène des objets** : création d'objets, intervention sur des objets, leur transformation ou manipulation à des fins narratives, symboliques ou poétiques ; la prise en compte des statuts de l'objet (artistique, symbolique, utilitaire, de communication) ; la relation entre forme et fonction.
- **L'espace en trois dimensions** : découverte et expérimentation du travail en volume (modelage, assemblage, construction, installation, etc.) ; les notions de forme fermée et forme ouverte, de contour et de limite, de vide et de plein, d'intérieur et d'extérieur, d'enveloppe et de structure, de passage et de transition ; les interpénétrations entre l'espace de l'œuvre et l'espace du spectateur.

La matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre

- **La réalité concrète d'une production ou d'une œuvre** : le rôle de la matérialité dans les effets sensibles que produit une œuvre ; faire l'expérience de la matérialité de l'œuvre, en tirer parti, comprendre qu'en art l'objet et l'image peuvent aussi devenir matériau.
- **Les qualités physiques des matériaux** : caractéristiques des matériaux (matériaux de récupération, matériaux non transformés, matériaux issus de transformations physiques ou chimiques, biomatériaux), incidences de leurs caractéristiques (porosité, rugosité, liquidité, malléabilité, etc.) sur la pratique plastique en deux dimensions (transparences, épaisseurs, mélanges homogènes et hétérogènes, collages, etc.) et en volume (stratifications, assemblages, empilements, tressages, emboîtements, adjonctions d'objets ou de fragments d'objets, etc.), sur l'invention de formes ou de techniques, sur la production de sens.
- **Les effets du geste et de l'instrument** : les qualités plastiques et les effets visuels obtenus par la mise en œuvre d'outils, de médiums et de supports variés ; par l'élargissement de la notion d'outil — la main, les brosses et pinceaux de caractéristiques et tailles diverses, les chiffons, les éponges, les outils inventés, etc. — ; par les dialogues entre les instruments et la matière — touche, trace, texture, facture, griffure, traînée, découpe, coulure, etc. — ; par l'amplitude ou la retenue du geste, sa maîtrise ou son imprévisibilité.
- **La matérialité et la qualité de la couleur** : la découverte des relations entre sensation colorée et qualités physiques de la matière colorée (pigments, substances, liants, siccatifs, etc.), des effets induits par les usages (jus, glacis, empâtement, couverture, aplat, plage, giclure, etc.), les supports, les mélanges avec d'autres médiums ; la compréhension des dimensions sensorielles de la couleur, notamment les interrelations entre quantité (formats, surfaces, étendue, environnement) et qualité (teintes, intensité, nuances, lumière, etc.).

Croisements entre enseignements

L'entrée « *la représentation plastique et les dispositifs de présentation* » est reliée au français, histoire, géographie, sciences, EPS (par ex. expérience vécue, découverte d'un lieu ou récit d'une aventure). La compétence « *Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art* » permet des rapprochements avec les langues vivantes (contextes artistico-culturels différents). L'expérimentation en arts plastiques croise les sciences, technologie, arts appliqués ou le design. Les expériences scientifiques, leurs résultats, le travail sur les musées autour d'espèces imaginaires ou d'animaux méconnus, l'invention de traces archéologiques fictives, relèvent de ces croisements. La pratique plastique et la production artistique nécessitent le recours à des compétences et des notions (espace, perspective, proportion, mesure, etc.) reliées aux mathématiques.

La compétence « *Mettre en œuvre un projet artistique* » donne lieu à un travail pluridisciplinaire (éducation musicale, français, EPS) autour d'une forme artistique voisine des arts plastiques sur des projets incluant la représentation théâtrale, l'espace scénique ou l'espace de présentation.

Éducation musicale

L'éducation musicale poursuit la découverte et le développement des 2 grands champs de compétences : la perception et la production.

Par le travail de la perception, celui de l'écoute de la musique, les élèves développent leurs capacités à percevoir des caractéristiques fines et des organisations complexes de la musique ; ils apprennent à identifier des relations, des ressemblances et des différences entre plusieurs œuvres ; ils acquièrent des repères structurant leur culture artistique et apprennent à s'y référer ; ils découvrent que le goût est une notion relative et, en dépassant leur immédiate émotion, développent leur esprit critique en exprimant des avis personnels.

Par le travail de production qui repose sur l'expression vocale, ils développent des techniques permettant de diversifier leur vocabulaire expressif pour le mettre au service d'un projet d'interprétation ; ils mesurent les exigences d'une réalisation collective qui dépend de l'engagement de chacun ; ils enrichissent leur répertoire chanté d'expériences expressives ; ils apprennent à relier ce qu'ils chantent aux musiques qu'ils écoutent, à choisir entre reproduire et imaginer, voire, créer.

Les 4 compétences travaillées au C2 s'enrichissent : interpréter, commenter, créer, argumenter.

Chaque élève doit pouvoir s'engager dans un projet choral associant d'autres formes d'expression artistique. Il prend plaisir à chanter collectivement, découvre les exigences d'un spectacle organisé en fin d'année scolaire. La chorale peut réunir écoliers du C3 et collégiens. Un partenariat avec des artistes professionnels, pour assurer l'accompagnement instrumental de la chorale, est possible.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Chanter et interpréter - Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Interpréter un répertoire varié avec expressivité.	1, 5
Écouter, comparer et commenter - Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes variés, artistiques ou naturels. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique contemporain, proche ou lointain.	1, 3, 5
Explorer, imaginer et créer - Imaginer l'organisation de différents éléments sonores. - Faire des propositions personnelles lors de moments de création, d'invention et d'interprétation.	1, 5
Échanger, partager et argumenter - Argumenter un jugement sur une musique. - Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.	1, 3, 5

Attendus de fin de cycle

- Identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression.
- Mettre en lien des caractéristiques musicales d'œuvres différentes, les nommer et les présenter en lien avec d'autres savoirs construits par les enseignements (histoire, géographie, français, sciences, etc.).
- Explorer les sons de la voix, de l'environnement immédiat et de la nature, imaginer des utilisations musicales, créer des organisations dans le temps d'un ensemble de sons sélectionnés.
- Développer sa sensibilité, son esprit critique et s'enrichir de la diversité des goûts personnels et des esthétiques.

Connaissances et compétences associées

Chanter et interpréter

- Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Chanter une mélodie simple avec une intonation juste et une intention expressive. - Mémoriser et chanter par cœur un chant appris par imitation, soutenir un bref moment de chant en solo. - Interpréter un chant avec expressivité en respectant plusieurs choix et contraintes précédemment indiqués. - Tenir sa partie dans un bref moment de polyphonie. - Mobiliser son corps pour interpréter, le cas échéant avec des instruments.
- Identifier les difficultés rencontrées dans l'interprétation d'un chant : répertoire de chansons diverses ; paramètres du son et techniques vocales pour en jouer de façon expressive ; vocabulaire de l'expression (quelques nuances simples, tempo, caractère, etc.) ; polyphonie (rôle complémentaire des parties simultanées) ; interprétation d'une musique (compréhension du terme et usage approprié à propos d'une œuvre écoutée et d'une musique produite en classe).

Écouter, comparer et commenter

- Décrire et comparer des éléments sonores issus de la biodiversité, de contextes musicaux, d'aires géographiques ou culturelles différents et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. - Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux. - Repérer et nommer une organisation simple dans un extrait musical : répétition d'une mélodie, d'un motif rythmique, d'un thème, d'une partie caractéristique, etc. ; en déduire une forme simple (couplet/refrain, ABA par exemple). - Associer la découverte d'une œuvre à des connaissances construites dans d'autres domaines enseignés : vocabulaire simple pour décrire la musique ; méthodes pour comparer des musiques ; repères simples dans le temps et dans l'espace ; quelques grandes œuvres du patrimoine ; principales caractéristiques de l'orchestre symphonique ; formes de production variées (vocales, instrumentales, solistes).

Explorer, imaginer et créer

- Expérimenter les paramètres du son et en imaginer en conséquence des utilisations possibles. - Imaginer des représentations graphiques pour organiser une succession de sons et d'événements sonores. - Inventer une organisation simple à partir de sources sonores sélectionnées (dont la voix) et l'interpréter : développement du lexique pour décrire le son instrumental, le son vocal et les objets sonores dans les domaines de la hauteur, du timbre, de la durée, de l'intensité ; diversité des matériaux sonores et catégories classées par caractéristiques dominantes ; les postures de l'explorateur du son puis du compositeur : produire, écouter, trier, choisir, organiser, composer ; le projet graphique (partition adaptée pour organiser la mémoire) et sa traduction sonore ; les exigences de la musique collective : écoute de l'autre, respect de ses propositions.

Échanger, partager et argumenter

- Exprimer ses goûts au-delà de son ressenti immédiat. - Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité. - Argumenter un jugement sur une musique tout en respectant celui des autres. - Argumenter un choix dans la perspective d'une interprétation collective : notions de respect, de bienveillance, de respect ; vocabulaire adapté à l'expression et l'argumentation de son point de vue personnel sur la musique ; conditions d'un travail collectif : concentration, écoute, respect, auto-évaluation, etc. ; règles et contraintes du travail musical collectif visant l'expression d'un avis partagé comme une production sonore de qualité.

Repères de progressivité

Les compétences sont mobilisées en même temps. La pratique vocale suppose l'écoute et, inversement, l'écoute profite de la mobilisation de la voix (chant d'une mélodie structurante par exemple) comme du geste (formule rythmique frappée ou organisant un mouvement dansé par exemple) pour s'enrichir. Les élèves apprennent un répertoire d'au moins 7 chants par an et découvrent au moins six œuvres (ou extraits d'œuvres) dans des styles et des époques divers.

Histoire des arts

Cet enseignement pluridisciplinaire et transversal structure la culture artistique de l'élève par l'acquisition de repères issus des œuvres et courants artistiques majeurs du passé, du présent et par l'apport de méthodes pour les situer dans l'espace et dans le temps, les interpréter et les mettre en relation. Il développe un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres. Il crée du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. À partir de la classe de 6^e, il associe des professeurs de plusieurs disciplines. L'histoire des arts intègre l'ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales. Son enseignement s'appuie sur le patrimoine, local, national et international, en exploitant les ressources numériques. Constitutif du PEAC de l'élève, il associe fréquentation des œuvres et connaissances sans s'arrêter aux frontières des beaux-arts, musique, théâtre, danse, littérature et cinéma. Il repose sur la fréquentation d'un patrimoine savant, populaire ou traditionnel, diversifié. Il s'enrichit des pratiques artistiques. Les objectifs généraux sont regroupés en trois grands champs :

- objectifs d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité passant par la fréquentation des œuvres dans des lieux artistiques et patrimoniaux ;
- objectifs d'ordre méthodologique relevant de la compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique et de son langage formel et symbolique ;

- objectifs de connaissance donnant des repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé. En CM, le PE exerce sa polyvalence pour viser les objectifs de cet enseignement. En 6^e, l'enseignement de l'histoire des arts se fait en arts plastiques, éducation musicale, français, histoire-géographie, langues vivantes. L'EPS et les disciplines scientifiques et technologiques peuvent s'associer à des projets interdisciplinaires d'histoire des arts. Le professeur documentaliste participe à ces projets. Dans le cadre du PEAC, et grâce aux enseignements artistiques, l'élève a rencontré des œuvres d'art aux C1 et C2 et a développé une sensibilité aux langages artistiques. Il comprend des notions élémentaires propres à chaque champ d'expression artistique (par ex. l'architecture organise un espace ; la peinture ou le théâtre peuvent représenter le réel ; la musique exprime un sentiment) ; il sait identifier et nommer quelques éléments d'une œuvre d'art et la comparer à d'autres. Il observe, écoute et se conduit selon les codes appropriés dans des lieux d'art et de culture. À la fin du C3, les élèves ont acquis les éléments de lexique et de compréhension qui les rendent capables, devant une œuvre plastique ou musicale, face à un monument, un espace ou un objet artistique, d'en proposer une description qui distingue les éléments : - relevant d'une présence matérielle (matériaux, dimensions, fabrication) ; - caractéristiques d'un langage formel ; - indicateurs d'usages ou de sens.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Identifier - Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.	1, 3, 5
Analyser - Dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.	1, 2, 3, 5
Situer - Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.	1, 5
Se repérer - Dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial.	2, 5

Attendus de fin de cycle

Décrire une œuvre en identifiant ses principales caractéristiques techniques et formelles à l'aide d'un lexique simple et adapté.

Émettre une proposition argumentée, fondée sur quelques grandes caractéristiques d'une œuvre, pour situer celle-ci dans une période et une aire géographique, au risque de l'erreur.

- Exprimer un ressenti et un avis devant une œuvre, étayés à l'aide d'une première analyse.
- Se repérer dans un musée ou un centre d'art, adapter son comportement au lieu et identifier la fonction de ses principaux acteurs.
- Identifier la marque des arts du passé et du présent dans son environnement.

Connaissances et compétences associées

Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art

Observer et identifier des personnages mythologiques ou religieux, des objets, des types d'espaces, des éclairages. - Résumer une action représentée en image, déroulée sur scène ou sur un écran, et en caractériser les personnages. - Caractériser un morceau de musique en termes simples : connaissance de mythes antiques et récits fondateurs, notamment bibliques ; caractéristiques et spécificités des discours (raconter, décrire, expliquer, argumenter, résumer, etc.) ; lexique des émotions et des sentiments.

Dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles

- Identifier des matériaux, y compris sonores, et la manière dont l'artiste leur a donné forme. - Retrouver des formes géométriques et comprendre leur agencement dans une façade, un tableau, un pavement, un tapis. - Dégager d'une forme artistique des éléments de sens : caractéristiques des familles de matériaux ; caractéristiques et spécificités des champs artistiques et éléments de lexique correspondants.

Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages, ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création

- Mettre en relation une ou plusieurs œuvres contemporaines entre elles et un fait historique, une époque, une aire géographique ou un texte, étudiés en histoire, en géographie ou en français. - Mettre en relation un texte connu (récit, fable, poésie, texte religieux ou mythologique) et plusieurs de ses illustrations ou transpositions visuelles, musicales, scéniques, chorégraphiques ou filmiques, issues de diverses époques, en soulignant le propre du langage de chacune. - Mettre en relation des œuvres et objets mobiliers et des usages et modes de vie : constitution d'un premier « musée imaginaire » classé par époques ; fiche signalétique/cartel pour identifier une œuvre d'art ; premiers éléments de lexique stylistique.

Se repérer dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial

- Effectuer une recherche (dans le cadre d'un exercice collectif et sur la base de consignes précises) en vue de préparer une sortie culturelle. - Se repérer dans un musée ou un lieu d'art par la lecture et la compréhension des plans et indications. - Être sensibilisé à la vulnérabilité du patrimoine : premiers grands principes d'organisation muséale ; métiers de la conservation, de la restauration et de la diffusion ; identification et localisation d'une œuvre ou d'une salle.

Éducation physique et sportive

L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. L'EPS a pour objectif général de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre-ensemble. Elle amène les enfants et les adolescents à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à BEP ou en situation de handicap. L'EPS initie au plaisir de la pratique sportive et répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons à égalité, et surtout les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire 5 compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps ; - s'approprier par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils ; - partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités ; - apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière ; - s'approprier une culture physique sportive et artistique.

Pour développer ces compétences générales, l'EPS propose de l'école au collège, un parcours de formation constitué de 4 champs d'apprentissage complémentaires :

- produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée ; - adapter ses déplacements à des environnements variés ; - s'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique ; - conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les 4 champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré, progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels, équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables. Au C3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du 1er et du 2nd degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

L'association sportive du collège permet, pour tous les élèves volontaires, de prolonger leur pratique physique, de vivre de nouvelles expériences et de prendre en charge des responsabilités. À la fin du C3, tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétence dans au moins une activité physique par champ d'apprentissage.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Développer sa motricité et construire un langage du corps - Adapter sa motricité à des situations variées. - Acquérir des techniques spécifiques pour améliorer son efficacité. - Mobiliser différentes ressources (physiologique, biomécanique, psychologique, émotionnelle) pour agir de manière efficace.	1
S'approprier seul ou à plusieurs par la pratique, les méthodes et outils pour apprendre - Apprendre par l'action, l'observation, l'analyse de son activité et de celle des autres. - Répéter un geste pour le stabiliser et le rendre plus efficace. - Utiliser des outils numériques pour observer, évaluer et modifier ses actions.	2
Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités - Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...). - Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements. - Assurer sa sécurité et celle d'autrui dans des situations variées. - S'engager dans les activités sportives et artistiques collectives.	3
Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière - Évaluer la quantité et la qualité de son activité physique quotidienne dans et hors l'école. - Connaître et appliquer des principes d'une bonne hygiène de vie. - Adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.	4
S'approprier une culture physique sportive et artistique - Savoir situer des performances à l'échelle de la performance humaine. - Comprendre et respecter l'environnement des pratiques physiques et sportives.	5

Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée

Attendus de fin de cycle

- Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.
- Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée.
- Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques.
- Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur.

Compétences travaillées pendant le cycle

Combiner des actions simples : courir-lancer ; courir-sauter. Mobiliser ses ressources pour réaliser la meilleure performance possible dans des activités athlétiques variées (courses, sauts, lancers). Appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités athlétiques et/ou nautiques. Utiliser sa vitesse pour aller plus loin, ou plus haut. Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau.

Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort. Utiliser des outils de mesures simples pour évaluer sa performance. Respecter les règles des activités. Passer par les différents rôles sociaux.

Repères de progressivité

Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir. Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent. Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.

- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
- Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015.

Compétences travaillées pendant le cycle

Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. Adapter son déplacement aux différents milieux. Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.). Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ. Aider l'autre.

Repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle. Les activités d'orientation peuvent être programmées, quel que soit le lieu d'implantation de l'établissement. Les autres activités physiques de pleine nature seront abordées si les ressources locales ou l'organisation d'un séjour avec nuitées le permettent.

S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique

Attendus de fin de cycle

- Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir.
- Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer.
- Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.

Compétences travaillées pendant le cycle

Utiliser le pouvoir expressif du corps de différentes façons. Enrichir son répertoire d'actions afin de communiquer une intention ou une émotion. S'engager dans des actions artistiques ou acrobatiques destinées à être présentées aux autres en maîtrisant les risques et ses émotions. Mobiliser son imaginaire pour créer du sens et de l'émotion, dans des prestations collectives.

Repères de progressivité

Les activités artistiques et acrobatiques peuvent être organisées sur chaque année du cycle, en exploitant les ressources et les manifestations sportives locales.

Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Attendus de fin de cycle

- En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque.
 - Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu.
 - Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre.
- Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe.
- Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.

Compétences travaillées pendant le cycle

Rechercher le gain de l'affrontement par des choix tactiques simples. Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires. Coordonner des actions motrices simples. Se reconnaître attaquant/défenseur. Coopérer pour attaquer et défendre. Accepter de tenir des rôles simples d'arbitre et d'observateur. S'informer pour agir.

Repères de progressivité

Les activités collectives amènent l'élève à se reconnaître comme attaquant ou défenseur, développer des stratégies, identifier et remplir des rôles et statuts différents dans les jeux et respecter les règles. L'élève affronte seul un adversaire afin d'obtenir le gain du jeu, développer des stratégies comme

attaquant ou défenseur et comprendre qu'il faut attaquer tout en se défendant (réversibilité des situations vécues).

Croisements entre enseignements

L'EPS permet de pratiquer le langage oral : utiliser un vocabulaire spécifique pour décrire les actions réalisées par un camarade et eux-mêmes, pour organiser leur activité ou celle d'un camarade et pour exprimer des émotions. Ils développent aussi des compétences de communication. En articulant concret et abstrait, les activités physiques et sportives donnent du sens à des notions mathématiques (échelle, distance, etc.). Les élèves peuvent utiliser différents modes de représentation (chiffres, graphiques, tableaux) pour rendre compte des performances, de leur évolution et les comparer. Les parcours ou courses d'orientation mettent en pratique les activités de repérage ou de déplacement (sur un plan, une carte) travaillées en mathématiques et géographie. En lien avec les sciences, l'EPS participe à l'éducation à la santé (besoins en énergie, fonctionnement des muscles et des articulations, etc.) et à la sécurité (connaissance des gestes de premiers secours, des règles élémentaires de sécurité routière, etc.) et avec l'EMC, des comportements citoyens pour respecter les autres, refuser les discriminations, regarder avec bienveillance la prestation de camarades, développer de l'empathie, exprimer et reconnaître les émotions, reconnaître et accepter les différences, participer à l'organisation de rencontres sportives. Une langue vivante étrangère ou régionale peut être utilisée pour donner les consignes de jeu, pour commenter une rencontre, comme langue de présentation d'un spectacle acrobatique, etc.

Enseignement moral et civique

Les finalités de l'enseignement moral et civique du cycle 2 au cycle 4

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

1) Respecter autrui La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien avec les principes et valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de EMC renvoie à l'appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun. Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2) Acquérir et partager les valeurs de la République Le code de l'éducation affirme « *qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République* » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le Socle commun : « *L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays* ». Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, et protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne et mondiale. Les 4 valeurs et principes majeurs de la République française sont : liberté, égalité, fraternité, et laïcité. S'en déduisent : la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes formes de discriminations. L'EMC porte sur ces principes et valeurs, nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

3) Construire une culture civique La conception républicaine de la citoyenneté insiste sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique. Elle trouve son expression dans le socle commun, selon lequel l'École « *permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière*

autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ». La culture civique portée par l'EMC articule 4 domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.
- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de vie commune et leur compréhension. Elle conduit à une culture juridique et suppose la connaissance des lois.
- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il développe l'esprit critique, et en particulier leur apprendre à s'informer de manière éclairée.
- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, à la nation et à l'environnement (climat, biodiversité, etc.).

Cette culture civique irrigue tous les enseignements, est au cœur de la vie de l'école, de l'établissement, est portée par des actions mettant les élèves au contact de la société. Les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, contribuent à la culture de l'engagement individuel et collectif, citoyen, au service du respect et de la protection de l'environnement, à court et moyen termes. Dans des échanges contradictoires, prenant appui sur la littérature jeunesse, des écrits documentaires ou journalistiques, les élèves sont initiés à débattre de manière démocratique et à penser de façon critique. Ils établissent des liens entre des choix, des comportements et leurs impacts environnementaux (climat, biodiversité, développement durable) et comprennent les perspectives des acteurs impliqués. Prendre appui sur les observations du vivant, les expériences dans l'école, son environnement, des documents.

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'EMC articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et compétences dans les 4 domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et une évaluation. L'EMC s'effectue à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté permettent de comprendre, éprouver et mettre en perspective les valeurs de notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite. Les élèves coopèrent et mutualisent : échanges d'arguments et confrontation des idées. L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves. L'EMC dispose d'un horaire dédié.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres. - Accepter les différences. - Être capable de coopérer. - Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit - Respecter les règles communes. - Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. - Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. - Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement - Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique. - Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé. - S'informer de manière rigoureuse. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. - Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement - Être responsable de ses propres engagements. - Être responsable envers autrui. - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique. - Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

Cycle 3

- Respecter autrui

Attendus de fin de cycle

- Respecter autrui : Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre. Avoir conscience de sa responsabilité individuelle. Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres. Tenir compte du point de vue des autres.

- Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.

Tout au long du C3, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment les atteintes à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur attitude, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe, dans l'école. Ils comprennent la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, autrui et l'environnement, des espaces familiers aux espaces plus lointains. Dans des situations concrètes, ils sont invités à comprendre la valeur de l'engagement moral. Les élèves sont invités à utiliser le numérique de manière responsable (charte d'usage du numérique). Ils sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux.

Connaissances et compétences associées

Le respect d'autrui Respecter autrui et accepter les différences : respect des différences ; les préjugés et les stéréotypes ; l'intégrité de la personne. Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude. Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux : la notion de bien commun ; avoir conscience de sa responsabilité individuelle. Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres : savoir identifier les points d'accord et les points de désaccord ; respecter le droit des autres à exprimer leur opinion ; aborder la notion de tolérance.

Identifier et exprimer les émotions et les sentiments Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations d'enseignement. Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.

- Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle

- Comprendre les notions de droits, de devoirs et de règles, pour les appliquer et les accepter.

- Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques.

- Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.

Tout au long du C3, les élèves sont amenés à respecter, appliquer et comprendre les règles communes. Ils connaissent le règlement intérieur de l'école et les sanctions appliquées. Cette connaissance des droits et des devoirs s'applique aussi à la charte du numérique. Ils approfondissent leur connaissance du vocabulaire de la règle et du droit à partir d'exemples concrets. Une initiation au code de la route est poursuivie dans la continuité du C2. Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une connaissance des cadres d'une société démocratique, aux fondements de la Ve République et de l'Union européenne. On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.

Connaissances et compétences associées

Comprendre que la vie collective implique le respect de règles Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans la classe, l'établissement et la Cité. Aborder les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).

Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques Comprendre le sens des symboles de la République. Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne : définir la liberté individuelle ; définir l'égalité en droit ; expliquer par des mots simples la fraternité et la solidarité. Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à

exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.

Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits. Avoir une première approche des institutions. Aborder la notion de citoyenneté par des mots simples à différentes échelles.

- Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle

- Se positionner comme membre de la collectivité.
 - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, y compris dans sa dimension écologique.
 - Exercer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement.
 - Écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue.
- Tout au long du C3, l'engagement des élèves dans la classe, dans l'école prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions. Il convient de créer les conditions de l'expérimentation de l'engagement dans la classe, dans l'école. L'articulation entre l'enseignement moral et civique et les journées éducatives, les semaines d'actions, les journées mémorielles, les concours scolaires, offre des possibilités aux enseignants de proposer des situations pratiques aux élèves. Les élèves apprennent progressivement à distinguer l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et sur la discussion réglée.

Connaissances et compétences associées

Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national). Pouvoir expliquer ses choix et ses actes. Savoir participer et prendre sa place dans un groupe. Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes.
--

Comprendre le sens de l'intérêt général Comprendre la notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement, la société et l'environnement. Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif. Exercer sa capacité à choisir de manière responsable.
--

Exercer son jugement, construire l'esprit critique S'informer de manière rigoureuse : réfléchir à la confiance à accorder à une source, un émetteur d'informations ; collecter l'information ; distinguer ce qui relève de l'exposé des faits de ce qui relève de l'expression d'un point de vue. Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue. Développer le discernement éthique.

Histoire et géographie

Les élèves poursuivent la construction progressive et explicite de leur rapport au temps et à l'espace, à partir de deux enseignements liés, l'histoire et la géographie. Les deux traitent de thématiques et de notions communes et partagent des outils et méthodes. Leurs spécificités tiennent à leurs objets d'étude, le temps et l'espace, et aux modalités qu'ils mettent en œuvre pour les appréhender. Histoire et géographie sont enseignées à parts égales durant le C3. En 6e, les enseignants déterminent le volume horaire consacré à chaque thème/sous-thème en fonction des démarches pédagogiques. Les professeurs font des liens avec l'EMC.

Compétences	Domaines du socle
Se repérer dans le temps : construire des repères historiques - Situer chronologiquement des grandes périodes historiques. - Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée. - Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes. - Utiliser des	

documents donnant à voir une représentation du temps (dont les frises chronologiques), à différentes échelles, et le lexique relatif au découpage du temps et suscitant la mise en perspective des faits. - Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.	1, 2, 5
Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques - Nommer et localiser les grands repères géographiques. - Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique. - Nommer, localiser et caractériser des espaces. - Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres. - Appréhender la notion d'échelle géographique. - Mémoriser les repères géographiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.	1, 2, 5
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués - Poser des questions, se poser des questions. - Formuler des hypothèses. - Vérifier. - Justifier.	1, 2
S'informer dans le monde du numérique - Connaître différents systèmes d'information, les utiliser. - Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique. - Identifier la ressource numérique utilisée.	1, 2
Comprendre un document - Comprendre le sens général d'un document. - Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question. - Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.	1, 2
Pratiquer différents langages en histoire et en géographie - Écrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger. - Reconnaître un récit historique. - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. - S'appropriier et utiliser un lexique historique et géographique approprié. - Réaliser ou compléter des productions graphiques. - Utiliser des cartes analogiques et numériques à différentes échelles, des photographies de paysages ou de lieux.	1, 2, 5
Coopérer et mutualiser - Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. - Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels. - Apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives.	2, 3

Histoire

En travaillant sur des faits historiques, les élèves apprennent à distinguer l'histoire de la fiction et commencent à comprendre que le passé est source d'interrogations. On ne vise pas une connaissance linéaire et exhaustive de l'histoire. Les moments historiques retenus ont pour objectif de mettre en place des repères historiques communs, élaborés et enrichis aux C3 et C4, qui permettent de comprendre que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers de longs processus, de ruptures, de choix effectués par les femmes et les hommes du passé. Les élèves sont d'abord confrontés aux traces concrètes de l'histoire et à leur sens, en lien avec leur environnement, et peu à peu, sont initiés à d'autres sources et vestiges, qui parlent de mondes plus lointains dans le temps et l'espace. Ils comprennent que les récits de l'histoire sont nourris et modifiés par de nouvelles découvertes archéologiques et scientifiques et des lectures renouvelées du passé. Les démarches initiées dès le CM1 sont réinvesties et enrichies : à partir de quelles sources se construit un récit de l'histoire des temps anciens ? Comment confronter traces archéologiques et sources écrites ? Distinguer histoire et fiction est un objectif qui peut être abordé en lien avec le français, surtout en 6^e en raison de l'importance de l'histoire des faits religieux. Les élèves ont l'occasion de confronter faits historiques et croyances. L'étude des faits religieux ancre ces faits dans leurs contextes culturel et géopolitique. L'étude de cartes historiques dans chaque séquence est un moyen de contextualiser. Tous les espaces parcourus doivent être situés dans le contexte du monde habité dans la période étudiée. Les professeurs montrent les dimensions synchronique ou diachronique des faits étudiés. Les élèves construisent leur perception de la longue durée.

CM1 : Repères annuels de programmation

Thème 1 - Et avant la France ?

- Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ? - Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ? - Les grands mouvements et déplacements de populations (IVe-Xe siècles). - Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens dans la continuité de l'empire romain.

Thème 2 - Le temps des rois

- Louis IX, le « roi chrétien » au XIIIe siècle. - François Ier, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance. - Henri IV et l'édit de Nantes. - Louis XIV, le roi Soleil à Versailles.

Thème 3 - Le temps de la Révolution et de l'Empire

- De l'année 1789 à l'exécution du roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation. - Napoléon Bonaparte, du général à l'Empereur, de la Révolution à l'Empire.

CM2 : Repères annuels de programmation

Thème 1 - Le temps de la République

- 1892 : la République fête ses cent ans. - L'école primaire au temps de Jules Ferry. - Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs.

Thème 2 - L'âge industriel en France

- Les énergies majeures de l'âge industriel (charbon puis pétrole) et les machines. - Le travail à la mine, à l'usine, à l'atelier, au grand magasin. - La ville industrielle. - Le monde rural.

Thème 3 - La France, des guerres mondiales à l'Union européenne

- Deux guerres mondiales au vingtième siècle. - La construction européenne.

6^e : Repères annuels de programmation

Thème 1 - La longue histoire de l'humanité et des migrations

- Les débuts de l'humanité. - La « révolution » néolithique. - Premiers États, premières écritures.

Thème 2 - Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au Ier millénaire avant J-C

- Le monde des cités grecques. - Rome du mythe à l'histoire. - La naissance du monothéisme juif dans un monde polythéiste.

Thème 3 - L'empire romain dans le monde antique

- Conquêtes, paix romaine et romanisation. - Des chrétiens dans l'empire. - Les relations de l'empire romain avec les autres mondes anciens : l'ancienne route de la soie et la Chine des Han.

Géographie

La notion d'habiter, centrale, permet de s'approprier l'objectif et les méthodes de l'enseignement de la géographie. Habiter, résider, avoir son domicile quelque part, consiste surtout à observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie. L'étude des « modes d'habiter » fait entrer les élèves, à partir de cas concrets, dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations que les individus-habitants et les sociétés entretiennent avec les territoires et lieux qu'ils conçoivent, organisent, représentent. Pratiquer un lieu, c'est en avoir l'usage et y accomplir des actes du quotidien comme le travail, les achats, les loisirs... Il faut pouvoir y accéder, le parcourir, en connaître les fonctions, le partager avec d'autres. Les apprentissages commencent par des lieux de vie du quotidien et de proximité ; puis d'autres « milieux » sociaux et culturels ; la 6^e analyse la diversité des « habiter » dans le monde. Faire comprendre aux élèves l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine de la Terre, structure l'enseignement de géographie des C3 et C4. Il introduit un nouveau rapport au futur et permet d'inscrire leur réflexion dans un temps long et imaginer des alternatives. Les élèves dépassent une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension d'un espace social, structuré et partagé avec d'autres. Le PE fait découvrir différents lieux dans le monde et poursuit la connaissance des territoires proches, dans l'ordre qu'il choisit. Des études approfondies de certains lieux permettent d'observer des réalités géographiques concrètes et de s'exercer au raisonnement géographique. La contextualisation met en relation le lieu étudié avec d'autres lieux et le monde, poursuit le travail sur les grands repères géographiques et la réflexion sur le développement durable des territoires.

CM1 : Repères annuels de programmation
Thème 1 - Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite
- Identifier les caractéristiques de mon(mes) lieu(x) de vie. - Localiser mon (mes) lieu(x) de vie et le(s) situer à différentes échelles.
Thème 2 - Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France
- Dans des espaces urbains. - Dans un espace touristique.
Thème 3 - Consommer en France
- Satisfaire les besoins en énergie, en eau. - Satisfaire les besoins alimentaires
CM2 : Repères annuels de programmation
Thème 1 - Se déplacer
- Se déplacer au quotidien en France. - Se déplacer au quotidien dans un autre lieu du monde. - Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde. - Déplacement et développement durable
Thème 2 - Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'Internet
- Un monde de réseaux. - Un habitant connecté au monde. - Des habitants inégalement connectés dans le monde.
Thème 3 - Mieux habiter
- Favoriser la place de la « nature » en ville. - Recycler. - Habiter un écoquartier.
6è : Repères annuels de programmation
Thème 1 - Habiter une métropole
- Les métropoles et leurs habitants. - La ville de demain.
Thème 2 - Habiter un espace de faible densité
- Habiter un espace à forte(s) contrainte(s) naturelle(s) ou/et de grande biodiversité. - Habiter un espace de faible densité à vocation agricole.
Thème 3 - Habiter les littoraux
- Littoral industrialo-portuaire, littoral touristique.
Thème 4 - Le monde habité
- La répartition de la population mondiale et ses dynamiques. - La variété des formes d'occupation spatiale dans le monde.
Sciences et technologie
Les apprentissages du C1 au C4 introduisent de façon progressive des notions et concepts pour laisser du temps à leur assimilation. Au C2, l'élève a exploré, observé, expérimenté, questionné le monde qui l'entoure. Au C3, les notions abordées sont revisitées pour progresser vers plus de généralisation et d'abstraction, en partant du concret et des représentations de l'élève. La construction de savoirs et compétences, par des démarches scientifiques et technologiques variées, introduit la distinction entre science/technologie et une opinion/croyance. Les démarches (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation...) développent : curiosité, créativité, rigueur, esprit critique, habileté manuelle et expérimentale, mémorisation, collaboration (vivre ensemble) et goût d'apprendre. En sciences, les élèves découvrent des modes de raisonnement en mobilisant savoirs et savoir-faire pour répondre à des questions. Ils émettent des hypothèses et les mettent à l'épreuve, qualitativement ou quantitativement. Les élèves sont initiés à la conduite d'un projet technique répondant à des besoins dans un contexte de contraintes identifiées. Ils sont sensibilisés au changement climatique, biodiversité et développement durable. L'accent est mis sur la communication individuelle ou collective, à l'oral et à l'écrit en recherchant la précision du vocabulaire. Ils acquièrent les bases de langages scientifiques et technologiques (concision, précision) pour exprimer une hypothèse, formuler une problématique, répondre à une question, exploiter des informations, des résultats. Ils conçoivent des réalisations qui font l'objet d'écrits retraçant la démarche, de l'investigation à la fabrication.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques Proposer, avec l'aide du professeur, une démarche pour résoudre un problème ou répondre à une question de nature scientifique ou technologique : formuler une question ou une problématique scientifique ou technologique simple ; proposer une ou des hypothèses pour répondre à une question ou un problème ; proposer des expériences simples pour tester une hypothèse ; - interpréter un résultat, en tirer une conclusion ; formaliser une partie de sa recherche sous une forme écrite ou orale.	4
Concevoir, créer, réaliser - Identifier les évolutions des besoins et des objets techniques dans leur contexte. - Identifier les principales familles de matériaux. - Décrire le fonctionnement d'objets techniques, leurs fonctions et leurs composants. - Réaliser en équipe tout ou une partie d'un objet technique répondant à un besoin. - Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information.	4, 5
S'approprier des outils et des méthodes - Choisir ou utiliser le matériel adapté pour mener une observation, effectuer une mesure, réaliser une expérience ou une production. - Faire le lien entre la mesure réalisée, les unités et l'outil utilisés. - Garder une trace écrite ou numérique des recherches, des observations et des expériences réalisées. - Organiser seul ou en groupe un espace de réalisation expérimentale. - Effectuer des recherches bibliographiques simples et ciblées. Extraire les informations pertinentes d'un document et les mettre en relation pour répondre à une question. - Utiliser les outils mathématiques adaptés.	2
Pratiquer des langages - Rendre compte des observations, expériences, hypothèses, conclusions en utilisant un vocabulaire précis. - Exploiter un document constitué de divers supports (texte, schéma, graphique, tableau, algorithme simple). - Utiliser différents modes de représentation formalisés (schéma, dessin, croquis, tableau, graphique, texte). - Expliquer un phénomène à l'oral et à l'écrit.	1
Mobiliser des outils numériques - Utiliser des outils numériques pour : communiquer des résultats ; traiter des données ; simuler des phénomènes ; représenter des objets techniques. - Identifier des sources d'informations fiables.	2
Adopter un comportement éthique et responsable - Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement. - Mettre en œuvre une action responsable et citoyenne, individuellement ou collectivement, en et hors milieu scolaire, et en témoigner.	3, 5
Se situer dans l'espace et dans le temps - Replacer des évolutions scientifiques et technologiques dans un contexte historique, géographique, économique et culturel. - Se situer dans l'environnement et maîtriser les notions d'échelle.	5

Les disciplines scientifiques et la technologie construisent une première représentation du monde dans lequel l'élève vit. Le programme aborde des questions majeures de la science et des enjeux sociétaux (changement climatique, biodiversité, développement durable). 4 thèmes principaux : 1. Matière, mouvement, énergie, information ; 2. Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent ; 3. Matériaux et objets techniques ; 4. La planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement. Chaque thème construit des concepts/notions qui trouvent leur application dans l'éducation au développement durable. Le concept d'énergie relie les 4 thèmes. La construction des concepts s'appuie sur des observations, expériences, mesures, formulation d'hypothèses et expériences, essais ou observations ; la construction de modèles simples permettant de les interpréter ; la capacité d'expliquer une diversité de phénomènes et les prévoir. La réalisation/utilisation de mesures et modèles fait appel aux mathématiques. Les ex. viennent de l'environnement des élèves (sens). Ils décrivent les interactions entre les objets techniques et leur environnement et les processus mis en œuvre. Ils peuvent réaliser des maquettes, prototypes, comprendre l'évolution technologique des objets et utiliser les outils numériques. Les capacités manuelles et intellectuelles, la langue française et les langages scientifiques sont mobilisés : ils produisent des textes et schémas, s'expriment à l'oral, pour présenter leurs pistes de recherche, découvertes, raisonnements.

Matière, mouvement, énergie, information

Attendus de fin de cycle

- Décrire les états et la constitution de la matière à l'échelle macroscopique. - Observer et décrire différents types de mouvements.
- Identifier différentes ressources en énergie et connaître quelques conversions d'énergie.
- Identifier un signal et une information.

Connaissances et compétences associées

Décrire les états et la constitution de la matière à l'échelle macroscopique

Mettre en œuvre des observations et des expériences pour caractériser un échantillon de matière.

- Diversité de la matière : métaux, minéraux, verres, plastiques, matière issue du vivant. - L'état physique d'un échantillon de matière dépend de conditions externes, notamment de sa température. - Quelques propriétés de la matière solide ou liquide (approche qualitative). - La matière à grande échelle : Terre, planètes, Univers. - Tout objet matériel possède une masse qui lui est propre et qui peut être mesurée. Identifier à partir de ressources documentaires les différents constituants d'un mélange. Mettre en œuvre un protocole de séparation de constituants d'un mélange. - Réaliser des mélanges peut provoquer des transformations de la matière (dissolution, réaction). - La matière qui nous entoure (à l'état solide, liquide ou gazeux) résulte souvent de l'association de différents constituants.

Observer et décrire différents types de mouvements

Décrire un mouvement et identifier les différences entre mouvements circulaire ou rectiligne.

- Mouvement d'un objet (trajectoire et vitesse : unités et ordres de grandeur). - Exemples de mouvements simples : rectiligne, circulaire. Élaborer et mettre en œuvre un protocole pour appréhender la notion de mouvement et de mesure de la valeur de la vitesse d'un objet. - Mouvements dont la valeur de la vitesse (module) est constante ou variable (accélération, décélération) dans un mouvement rectiligne.

Identifier différentes ressources en énergie et connaître quelques conversions d'énergie

Identifier des formes d'énergie et des ressources en énergie. - L'énergie existe sous différentes formes (énergie associée à un objet en mouvement, énergie thermique, électrique, lumineuse...).

- Exemples de ressources en énergie utilisées par les êtres humains : charbon, pétrole, bois, uranium, aliments, vent, Soleil, mers et rivières... - Ressources renouvelables et non renouvelables. Reconnaître les situations où l'énergie est stockée, transformée, utilisée. La fabrication et le fonctionnement d'un objet technique nécessitent de l'énergie. - Exemples de dispositifs de stockage : pile, barrage ; - Exemples de convertisseurs : lampe, éolienne, panneau solaire. Identifier quelques éléments d'une chaîne d'énergie domestique simple. Identifier quelques-uns des besoins en énergie de l'être humain pour le fonctionnement du corps et pour la vie quotidienne (se chauffer, se déplacer, s'éclairer...) - Quelques dispositifs visant à optimiser la consommation d'énergie.

Identifier un signal et une information

Identifier différents signaux (sonores, lumineux, radio...). - Distinction entre signal et information, dans une application simple de la vie courante. - Transmission d'une information par un signal.

Repères de progressivité

L'observation macroscopique de la matière (variété de formes et d'états), leur caractérisation et leurs usages relèvent des classes de CM. Des ex. de mélanges solides (alliages, minéraux...), liquides (eau naturelle, boissons...) ou gazeux (air) sont présentés en CM. Des expériences sur les propriétés de la matière sont réalisées avec des réponses « binaires » (soluble ou pas, conducteur ou pas...), la classe de 6^e approfondit : saturation d'une solution en sel, matériaux plus conducteurs que d'autres. On insiste sur le mélange de constituants pouvant conduire à une transformation chimique. La 6^e met en œuvre des expériences de séparation/caractérisation avec un matériel spécifique de laboratoire. L'observation/caractérisation de mouvements introduit la vitesse et ses unités, aborde le rôle de la position de l'observateur (CM) ; l'étude des mouvements à vitesse variable est poursuivie en 6^e. En fin de C3, l'énergie (associée à un objet en mouvement) peut qualitativement être reliée à la masse et

à vitesse de l'objet. Les besoins en énergie de l'être humain, la nécessité d'une source d'énergie pour le fonctionnement d'un objet technique et les différentes sources d'énergie sont abordés en CM. Des premières transformations d'énergie peuvent aussi être présentées en CM ; les objets techniques en charge de convertir les formes d'énergie sont identifiés et qualifiés d'un point de vue fonctionnel. En CM, l'observation de communications entre élèves, puis de systèmes techniques simples permet de distinguer la notion de signal, comme grandeur physique, transportant une certaine quantité d'information. En C3, on aborde les signaux logiques transmettant une information qui ne peut avoir que 2 valeurs, niveau haut ou niveau bas. En 6è, l'algorithme en lecture introduit la notion de test d'une information (vrai ou faux) et l'exécution d'actions différentes selon le résultat du test.

Le vivant, sa diversité et les fonctions qui le caractérisent

Attendus de fin de cycle

- Classer les organismes, exploiter les liens de parenté pour comprendre et expliquer l'évolution des organismes.
- Expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain ; l'origine et les techniques mises en œuvre pour transformer et conserver les aliments.
- Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire.
- Mettre en évidence la place et l'interdépendance de différents êtres vivants dans un réseau trophique.

Connaissances et compétences associées
Classer les organismes, exploiter les liens de parenté pour comprendre et expliquer l'évolution des organismes
Unité, diversité des organismes vivants Reconnaître une cellule - La cellule, une structure commune aux êtres vivants. Utiliser différents critères pour classer les êtres vivants ; identifier des liens de parenté entre des organismes. - Caractère commun, hérédité et relation de parenté. Identifier les changements des peuplements de la Terre au cours du temps. - Biodiversité : diversités actuelle et passée des espèces. - Évolution à l'échelle des espèces ou des populations. - Appréhender les différentes échelles de temps : l'échelle des temps géologiques (notion de temps long) et celle de l'histoire de l'être humain récemment apparu sur Terre.
Expliquer les besoins variables en aliments de l'être humain ; l'origine et les techniques mises en œuvre pour transformer et conserver les aliments
Les fonctions de nutrition Établir une relation entre l'activité, l'âge, les conditions de l'environnement et les besoins de l'organisme. - Apports alimentaires : qualité et quantité. - Origine des aliments consommés : un exemple d'élevage, un exemple de culture. Relier l'approvisionnement des organes aux fonctions de nutrition (digestion, respiration, circulation). - Apports discontinus de nourriture à l'échelle de l'organisme (repas) et apports continus de nutriments à l'échelle des organes. - Organes de stockage. Mettre en évidence la place des microorganismes dans la production et la conservation des aliments. Mettre en relation les paramètres physico-chimiques lors de la conservation des aliments et la limitation de la prolifération de microorganismes pathogènes. - Quelques techniques permettant d'éviter la prolifération des microorganismes. - Hygiène alimentaire.
Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire
Identifier et caractériser les modifications subies par un organisme vivant (naissance, croissance, capacité à se reproduire, vieillissement, mort) au cours de sa vie. - Modifications de l'organisation et du fonctionnement d'une plante à fleurs ou d'un animal au cours du temps, en lien avec sa nutrition et sa reproduction. - Différences morphologiques homme, femme, garçon, fille. - Stades de développement (graines-germination-fleur-pollinisation, œuf-larve-adulte, œuf-fœtus-bébé-jeune-adulte). Décrire et identifier les changements du corps au moment de la puberté. - Modifications morphologiques, comportementales et physiologiques lors de la puberté. - Rôle respectif des deux sexes dans la reproduction.
Mettre en évidence l'interdépendance des différents êtres vivants dans un réseau trophique
Découvrir que tout être vivant produit sa matière à partir de celle qu'il prélève. Relier la production de matière par les organismes chlorophylliens et leurs besoins. - Besoins des organismes chlorophylliens : lumière, eau, sels minéraux, dioxyde de carbone. Relier la

production de matière par les animaux et leur consommation de nourriture provenant d'autres êtres vivants. - Besoins alimentaires des animaux. - Devenir de la matière d'un organisme lorsqu'il est mort. - Décomposeurs.

Repères de progressivité

Les liens de parenté entre les êtres vivants peuvent être abordée dès le CM ; la structure cellulaire en 6è. Toutes les fonctions de nutrition sont étudiées dès l'école élémentaire : les caractériser et montrer qu'elles s'intègrent et répondent aux besoins de l'organisme. Le rôle des microorganismes en 6è.

Matériaux et objets techniques

Attendus de fin de cycle

- Identifier les principales évolutions du besoin et des objets.
- Décrire le fonctionnement d'objets techniques, leurs fonctions et leurs constitutions.
- Identifier les principales familles de matériaux.
- Concevoir et produire tout ou partie d'un objet technique en équipe pour traduire une solution technologique répondant à un besoin.
- Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information.

Connaissances et compétences associées

Identifier les principales évolutions du besoin et des objets

Repérer les évolutions d'un objet dans différents contextes (historique, économique, culturel). - L'évolution technologique (innovation, invention, principe technique). - L'évolution des besoins.

Décrire le fonctionnement d'objets techniques, leurs fonctions et leurs constitutions

Besoin, fonction d'usage et d'estime. - Fonction technique, solutions techniques. - Représentation du fonctionnement d'un objet technique. - Comparaison de solutions techniques : constitutions, fonctions, organes.

Identifier les principales familles de matériaux

- Familles de matériaux (distinction des matériaux selon les relations entre formes, fonctions et procédés). - Caractéristiques et propriétés (aptitude au façonnage, valorisation). - Impact environnemental.

Concevoir et produire tout ou partie d'un objet technique en équipe pour traduire une solution technologique répondant à un besoin

- Notion de contrainte. - Recherche d'idées (schémas, croquis, etc.). - Modélisation du réel (maquette, modèles géométrique et numérique), représentation en conception assistée par ordinateur. - Processus, planning, protocoles, procédés de réalisation (outils, machines). - Choix de matériaux. - Maquette, prototype. - Vérification et contrôles (dimensions, fonctionnement).

Repérer et comprendre la communication et la gestion de l'information

- Environnement numérique de travail. - Le stockage des données, notions d'algorithmes, les objets programmables. - Usage des moyens numériques dans un réseau. - Usage de logiciels usuels.

Repères de progressivité

L'appropriation des objets techniques est mise en relation avec les besoins de l'être humain dans son environnement. En CM, les matériaux utilisés sont comparés selon leurs caractéristiques dont leurs propriétés de recyclage en fin de vie. L'objet technique est décrit : fonctions, constitution afin de répondre aux questions : à quoi cela sert ? De quoi s'est constitué ? Comment cela fonctionne ? L'investigation, l'expérimentation, l'observation du fonctionnement, la recherche de résolution de problème sollicitent l'analyse, la recherche, et la créativité pour répondre à un problème posé. La solution aboutit à une réalisation concrète favorisant la manipulation sur des matériels, l'activité pratique. Les outils numériques favorisent la communication et la représentation des objets techniques. En 6è, des modifications de matériaux peuvent être imaginées par les élèves afin de prendre en compte leurs impacts environnementaux. La recherche de solutions à un problème posé dans la vie courante est favorisée (activité en équipes). Elle permet d'identifier et proposer plusieurs solutions. La représentation partielle ou complète d'un objet ou d'une solution n'est pas soumise à

une norme ou un code. Cette représentation sollicite les outils numériques, exprime des solutions technologiques et une perception esthétique, le design. Les élèves sont mis en activité dans une structure informatique en réseau sollicitant le stockage des données partagées.

La planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement

Attendus de fin de cycle

- Situer la Terre dans le système solaire et caractériser les conditions de la vie terrestre.
- Identifier des enjeux liés à l'environnement.

Connaissances et compétences associées

Situer la Terre dans le système solaire et caractériser les conditions de la vie terrestre

Situer la Terre dans le système solaire. Caractériser les conditions de vie sur Terre (atmosphère, température, présence d'eau liquide). - Le Soleil, les planètes. - Position de la Terre dans le système solaire. - Histoire de la Terre et développement de la vie. Décrire les mouvements de la Terre (rotation sur elle-même et alternance jour-nuit, autour du Soleil et cycle des saisons). - Les mouvements de la Terre sur elle-même et autour du Soleil. - Représentations géométriques de l'espace et des astres (cercle, sphère). Identifier les composantes biologiques et géologiques d'un paysage. - Paysages, géologie locale, interactions avec l'environnement et le peuplement. Relier certains phénomènes naturels (tempêtes, inondations, tremblements de terre) à des risques pour les populations. - Phénomènes géologiques traduisant activité interne de la Terre (volcanisme, tremblements de terre, etc.). - Phénomènes traduisant l'activité externe de la Terre : phénomènes météorologiques et climatiques ; événements extrêmes (tempêtes, cyclones, inondations et sécheresses, etc.).

Identifier des enjeux liés à l'environnement

Répartition des êtres vivants et peuplement des milieux

Décrire un milieu de vie dans ses diverses composantes. - Notion d'écosystème. - Interactions des organismes vivants entre eux et avec leur environnement. Relier le peuplement d'un milieu et les conditions de vie. - Modification du peuplement en fonction des conditions physico-chimiques du milieu et des saisons. - Conséquences de la modification d'un facteur physique ou biologique sur l'écosystème. - La biodiversité, un réseau dynamique. Identifier la nature des interactions entre les êtres vivants et leur importance dans le peuplement des milieux. Identifier quelques impacts humains dans un environnement (comportements, aménagements, impacts de certaines technologies...). - Aménagements de l'espace par les humains et contraintes naturelles ; impacts technologiques positifs et négatifs sur l'environnement. Suivre et décrire le devenir de quelques matériaux de l'environnement proche. Relier les besoins de l'être humain, l'exploitation des ressources naturelles et les impacts à prévoir et gérer (risques, rejets, valorisations, épuisement des stocks).- Exploitation raisonnée et utilisation des ressources (eau, pétrole, charbon, minerais, biodiversité, sols, bois, roches à des fins de construction, etc.).

Repères de progressivité

La place, les mouvements et la nature de la Terre, parmi les planètes du système solaire, sont détaillés par l'observation et la modélisation. La description précise des mouvements est liée au thème (1) : CM2 et 6^e. Les notions de Terre externe (atmosphère et océans) et interne sont détaillées tout au long du C3. Les échanges énergétiques liés au thème (1) sont introduits en 6^e. Il faut veiller à une cohérence avec la progression des outils mathématiques. La mise en relation des paysages ou phénomènes géologiques avec la nature du sous-sol et l'activité interne de la Terre peut être étudiée dès le CM ; les explications géologiques en 6^e.

Mathématiques

Le C3 poursuit les 6 compétences des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer. La résolution de problèmes, principal critère des connaissances dans tous les domaines mathématiques (acquisition du sens), permet de montrer comment des notions

mathématiques sont des outils pour résoudre des situations. Les situations problèmes sont issues de la vie de classe, la vie courante..., ce qui renforce le lien entre mathématiques et autres disciplines. L'historique de connaissances (numération de position, apparition des nombres décimaux, du système métrique, etc.) enrichit la culture scientifique. On propose des problèmes, pour apprendre à chercher, qui ne sont pas directement reliés à la notion en cours, qui ne comportent pas forcément une seule solution, qui ne se résolvent pas uniquement avec une ou plusieurs opérations mais par un raisonnement et des recherches par tâtonnements. Le C3 vise à approfondir des notions mathématiques du C2, à consolider l'automatisation des techniques écrites de calcul (addition, soustraction et multiplication) ainsi que les résultats et procédures de calcul mental du C2, à construire de nouvelles techniques de calcul écrites (division) et mentales, à introduire des notions nouvelles comme les nombres décimaux, la proportionnalité ou l'étude de nouvelles grandeurs (aire, volume, angle notamment). Activités géométriques : plus grande part accordée au raisonnement et à l'argumentation complétant la perception et l'usage des instruments. Sont vues de nouvelles représentations de l'espace (patrons, perspectives, vues de face, de côté, de dessus, etc.). Les outils numériques complètent le papier, crayon, manipulation d'objets concrets. Les logiciels de calcul et de numération permettent d'approfondir les connaissances des propriétés des nombres et des opérations et la maîtrise de techniques de calculs. Des activités géométriques amènent à utiliser différents supports : papier/crayon, logiciels de géométrie, d'initiation à la programmation ou logiciels de visualisation de cartes/plans, etc. Les grandeurs sont enseignées de manière explicite ; on vise une bonne connaissance des unités du système international de mesure. L'étude des préfixes des unités de mesure décimales, en lien avec les unités de numération, facilite la compréhension et l'apprentissage des unités de mesure de la plupart des grandeurs. Les savoirs figurent dans un cahier de leçon. L'utilisation des symboles mathématiques est réalisée au fur et à mesure dans des situations de manipulations, en relation avec le vocabulaire utilisé, pour une entrée progressive dans l'abstraction. La verbalisation encouragée et valorisée repose sur une syntaxe, un lexique, adaptés accompagnant le recours à l'écrit. Les thèmes du changement climatique, développement durable et biodiversité développent des compétences en mathématiques et favorisent les liens avec les disciplines concernées (entrée par la résolution de problèmes). Capacités mobilisées : utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux ; calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux ; résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux ; comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle ; utiliser les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs ; résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

Compétences travaillées	Domaines du socle
Chercher - Prélever et organiser les informations nécessaires à la résolution de problèmes à partir de supports variés : textes, tableaux, diagrammes, graphiques, dessins, schémas, etc. - S'engager dans une démarche, observer, questionner, manipuler, expérimenter, émettre des hypothèses, en mobilisant des outils ou des procédures mathématiques déjà rencontrées, en élaborant un raisonnement adapté à une situation nouvelle. - Tester, essayer plusieurs pistes de résolution.	2, 4
Modéliser - Utiliser les mathématiques pour résoudre quelques problèmes issus de la vie quotidienne. - Reconnaître et distinguer des problèmes relevant de situations additives, multiplicatives, de proportionnalité. - Reconnaître des situations réelles pouvant être modélisées par des relations géométriques (alignement, parallélisme, perpendicularité, symétrie). - Utiliser des propriétés géométriques pour reconnaître des objets.	1, 2, 4
Représenter - Utiliser des outils pour représenter un problème : dessins, schémas, diagrammes, graphiques, écritures avec parenthésages, etc. - Produire et utiliser diverses représentations des fractions simples et des nombres décimaux. - Analyser une figure plane sous différents aspects (surface, contour de celle-ci, lignes et	1, 5

points). - Reconnaître et utiliser des premiers éléments de codages d'une figure plane ou d'un solide. - Utiliser et produire des représentations de solides et de situations spatiales.	
Raisonnement - Résoudre des problèmes nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche qui combine des étapes de raisonnement. - En géométrie, passer progressivement de la perception au contrôle par les instruments pour amorcer des raisonnements s'appuyant uniquement sur des propriétés des figures et sur des relations entre objets. - Progresser collectivement dans une investigation en sachant prendre en compte le point de vue d'autrui. - Justifier ses affirmations et rechercher la validité des informations dont on dispose	2, 3, 4
Calculer - Calculer avec des nombres décimaux et des fractions simples de manière exacte ou approchée, en utilisant des stratégies ou des techniques appropriées (mentalement, en ligne, ou en posant les opérations). - Contrôler la vraisemblance de ses résultats. - Utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat.	4
Communiquer - Utiliser progressivement un vocabulaire adéquat et/ou des notations adaptées pour décrire une situation, exposer une argumentation. - Expliquer sa démarche ou son raisonnement, comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange.	1, 3

Nombres et calculs

L'étude des grands nombres enrichit la compréhension du système de numération (numération orale et écrite) et mobilise ses propriétés lors des calculs. Les fractions puis les nombres décimaux sont de nouveaux nombres introduits pour pallier l'insuffisance des nombres entiers, pour mesurer des longueurs, des aires et repérer des points sur une demi-droite graduée (lien à établir avec les entiers). Comprendre les relations entre les unités de numération des entiers (unités, dizaines, centaines de chaque ordre) permet de les prolonger aux dixièmes, centièmes, etc. Les caractéristiques communes entre le système de numération et le système métrique sont étudiées. L'écriture à virgule est une convention d'écriture d'une fraction décimale ou d'une somme de fractions décimales. Cela met au jour la nature des nombres décimaux et justifie les règles de comparaison (qui se différencient de celles mises en œuvre pour les entiers) et de calcul. Le calcul mental ou en ligne, le calcul posé et le calcul instrumenté se construisent en interaction. Le calcul mental est mobilisé dans le calcul posé et peut être utilisé pour fournir un ordre de grandeur avant un calcul instrumenté. Le calcul instrumenté permet de vérifier un résultat obtenu par le calcul mental ou le calcul posé. Le calcul contribue à la connaissance des nombres. Même si le calcul mental produit des résultats utiles dans la vie quotidienne, son enseignement vise l'exploration des nombres et des propriétés des opérations. Les élèves adoptent la procédure la plus efficace en fonction de leurs connaissances et des nombres en jeu. Les élèves s'appuient sur des faits numériques mémorisés et des procédures automatisées de calcul. Les techniques opératoires écrites permettent d'obtenir un résultat de calcul ; la construction de ces techniques est l'occasion de retravailler les propriétés de la numération et de rencontrer des ex. d'algorithmes complexes. Les problèmes arithmétiques enrichissent le sens des opérations abordées au C2 et d'en étudier de nouvelles. Les traitements de ces problèmes peuvent évoluer en fonction des nombres en jeu. L'organisation des calculs et leur réalisation contribuent à la représentation des problèmes. Développer chez les élèves des aptitudes de calcul et de résolution de problèmes arithmétiques (le travail sur la technique et sur le sens devant se nourrir l'un l'autre).

Attendus de fin de cycle

Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux.

- Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux.
- Résoudre des problèmes en utilisant des fractions simples, les nombres décimaux et le calcul.

Utiliser et représenter les grands nombres entiers, des fractions simples, les nombres décimaux

Connaître les unités de la numération décimale pour les nombres entiers (unités simples, dizaines, centaines, milliers, millions, milliards) et les relations qui les lient. Composer, décomposer les

<p>grands nombres entiers, en utilisant des regroupements par milliers. Comprendre et appliquer les règles de la numération décimale de position aux grands nombres entiers (jusqu'à 12 chiffres). Comparer, ranger, encadrer des grands nombres entiers, les repérer et les placer sur une demi-droite graduée adaptée.</p>								
<p>Connaître diverses désignations des fractions : orales, écrites et décompositions additives et multiplicatives (ex : quatre tiers ; $4/3$; $1/3 + 1/3 + 1/3 + 1/3$; $1 + 1/3$; $4 \times 1/3$). Connaître et utiliser quelques fractions simples comme opérateur de partage en faisant le lien entre les formulations en langage courant et leur écriture mathématique (ex : faire le lien entre « la moitié de » et multiplier par $1/2$). Utiliser des fractions pour rendre compte de partages de grandeurs ou de mesures de grandeurs. Repérer et placer des fractions sur une demi-droite graduée adaptée. Encadrer une fraction par deux nombres entiers consécutifs. Comparer deux fractions de même dénominateur. Écrire une fraction sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1. Connaître des égalités entre des fractions usuelles (exemples : $5/10 = 1/2$; $10/100 = 1/10$; $2/4 = 1/2$) Utiliser des fractions pour exprimer un quotient.</p>								
<p>Connaître les unités de la numération décimale (unités simples, dixièmes, centièmes, millièmes) et les relations qui les lient. Comprendre et appliquer aux nombres décimaux les règles de la numération décimale de position (valeurs des chiffres en fonction de leur rang). Connaître et utiliser diverses désignations orales et écrites d'un nombre décimal (fractions décimales, écritures à virgule, décompositions additives et multiplicatives). Utiliser les nombres décimaux pour rendre compte de mesures de grandeurs. Connaître le lien entre les unités de numération et les unités de mesure (par exemple : dixième à dm/dg/dL, centième à cm/cg/cL/centimes d'euro). Repérer et placer un nombre décimal sur une demi-droite graduée adaptée. Comparer, ranger des nombres décimaux. Encadrer un nombre décimal par deux nombres entiers, par deux nombres décimaux. Trouver des nombres décimaux à intercaler entre deux nombres donnés.</p>								
<p>Calculer avec des nombres entiers et des nombres décimaux</p>								
<p>Mobiliser les faits numériques mémorisés au cycle 2, notamment les tables de multiplication jusqu'à 9. Connaître les multiples de 25 et de 50, les diviseurs de 100.</p>								
<p>Calcul mental ou en ligne Connaître des procédures élémentaires de calcul, notamment : - multiplier ou diviser un nombre décimal par 10, par 100, par 1000 ; - rechercher le complément à l'entier supérieur ; - multiplier par 5, par 25, par 50, par 0,1, par 0,5. Connaître des propriétés de l'addition, de la soustraction et de la multiplication, et notamment :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">- $12 + 199 = 199 + 12$</td> <td style="width: 50%;">- $45 \times 21 = 45 \times 20 + 45$</td> </tr> <tr> <td>- $5 \times 21 = 21 \times 5$</td> <td>- $6 \times 18 = 6 \times 20 - 6 \times 2$</td> </tr> <tr> <td>- $27,9 + 1,2 + 0,8 = 27,9 + 2$</td> <td>- $23 \times 7 + 23 \times 3 = 23 \times 10$.</td> </tr> <tr> <td>- $3,2 \times 25 \times 4 = 3,2 \times 100$</td> <td></td> </tr> </table> <p>Connaître les critères de divisibilité par 2, 3, 5, 9 et 10. Utiliser ces propriétés et procédures pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de calcul. Vérifier la vraisemblance d'un résultat, notamment en estimant un ordre de grandeur. Dans un calcul en ligne, utiliser des parenthèses pour indiquer ou respecter une chronologie dans les calculs.</p>	- $12 + 199 = 199 + 12$	- $45 \times 21 = 45 \times 20 + 45$	- $5 \times 21 = 21 \times 5$	- $6 \times 18 = 6 \times 20 - 6 \times 2$	- $27,9 + 1,2 + 0,8 = 27,9 + 2$	- $23 \times 7 + 23 \times 3 = 23 \times 10$.	- $3,2 \times 25 \times 4 = 3,2 \times 100$	
- $12 + 199 = 199 + 12$	- $45 \times 21 = 45 \times 20 + 45$							
- $5 \times 21 = 21 \times 5$	- $6 \times 18 = 6 \times 20 - 6 \times 2$							
- $27,9 + 1,2 + 0,8 = 27,9 + 2$	- $23 \times 7 + 23 \times 3 = 23 \times 10$.							
- $3,2 \times 25 \times 4 = 3,2 \times 100$								
<p>Calcul posé Connaître et mettre en œuvre un algorithme de calcul posé pour effectuer : - l'addition, la soustraction et la multiplication de nombres entiers ou décimaux ; - la division euclidienne d'un entier par un entier ; - la division d'un nombre décimal (entier ou non) par un nombre entier.</p>								
<p>Calcul instrumenté Utiliser une calculatrice pour trouver ou vérifier un résultat.</p>								
<p>Résoudre des problèmes en utilisant des fractions, des nombres décimaux et le calcul</p>								
<p>Résoudre des problèmes mettant en jeu les quatre opérations. - Sens des opérations. - Problèmes à une ou plusieurs étapes relevant des structures additive et/ou multiplicative.</p>								
<p>Organisation et gestion de données Prélever des données numériques à partir de supports variés. Produire des tableaux, diagrammes et graphiques organisant des données numériques. Exploiter et communiquer des résultats de mesures. Lire ou construire des représentations de données : - tableaux (en deux ou plusieurs colonnes, à double entrée) ; - diagrammes en bâtons, circulaires ou semi-circulaires ; - graphiques cartésiens. Organiser des données issues d'autres enseignements (sciences et technologie, histoire et géographie, éducation physique et sportive, etc.) en vue de les traiter.</p>								

Proportionnalité Reconnaître et résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité en utilisant une procédure adaptée : propriétés de linéarité (additive et multiplicative), passage à l'unité, coefficient de proportionnalité. Appliquer un pourcentage.

Grandeurs et mesures

Les connaissances des grandeurs du C2 (longueur, masse, contenance, durée, prix) sont complétées à travers la maîtrise des unités légales du Système International d'unités (numération décimale ou sexagésimale, pour les durées) et de leurs relations. Enrichir le concept de grandeur en abordant la notion d'aire d'une surface et celle de périmètre, en les distinguant. Les élèves approchent la notion d'angle et de volume, en lien avec celle de contenance. Mesurer une grandeur consiste à déterminer, après avoir choisi une unité, combien d'unités ou de fractionnements de cette unité sont contenus dans cette grandeur, pour lui associer un nombre (entier ou non). Les opérations sur les grandeurs donnent du sens aux opérations sur leurs mesures (par exemple, la somme 30 cm + 15 cm peut être mise en relation avec la longueur de deux bâtons de 30 cm et 15 cm, mis bout à bout). Les notions de grandeur et de mesure de la grandeur se construisent en résolvant des problèmes faisant appel à différents types de tâches (comparer, estimer, mesurer). Pour les grandeurs, la proportionnalité sera convoquée pour résoudre des problèmes dans différents contextes. Le travail sur l'estimation participe à la validation de résultats et donne un sens concret aux grandeurs étudiées et à leur mesure (estimer en prenant appui sur des références déjà construites : longueurs et aire d'un terrain de basket, aire d'un timbre-poste, masse d'un trombone, masse et volume d'une bouteille de lait, etc.).

Attendus de fin de cycle

- Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle.
- Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs.
- Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux.

Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques avec des nombres entiers et des nombres décimaux : longueur (périmètre), aire, volume, angle Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs

Longueur et périmètre Comparer des périmètres avec ou sans recours à la mesure (par exemple en utilisant une ficelle, ou en reportant les longueurs des côtés d'un polygone sur un segment de droite avec un compas). - Notion de longueur : cas particulier du périmètre. - Unités relatives aux longueurs : relations entre les unités de longueur et les unités de numération. Calculer le périmètre d'un polygone en ajoutant les longueurs de ses côtés. Calculer le périmètre d'un carré et d'un rectangle, la longueur d'un cercle, en utilisant une formule. - Formule du périmètre d'un carré, d'un rectangle. - Formule de la longueur d'un cercle.

Aires Comparer des surfaces selon leurs aires sans avoir recours à la mesure, par superposition ou par découpage et recollement. Différencier périmètre et aire d'une figure. Estimer la mesure d'une aire et l'exprimer dans une unité adaptée. Déterminer la mesure de l'aire d'une surface à partir d'un pavage simple ou en utilisant une formule. - Unités usuelles d'aire et leurs relations : multiples et sous-multiples du m². - Formules de l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque.

Volumes et contenances Relier les unités de volume et de contenance. Estimer la mesure d'un volume ou d'une contenance par différentes procédures (transvasements, appréciation de l'ordre de grandeur) et l'exprimer dans une unité adaptée. Déterminer le volume d'un pavé droit en se rapportant à un dénombrement d'unités (cubes de taille adaptée) ou en utilisant une formule. - Unités usuelles de contenance (multiples et sous multiples du litre). - Unités usuelles de volume (cm³, dm³, m³), relations entre ces unités. - Formules du volume d'un cube, d'un pavé droit.

Angles Identifier des angles dans une figure géométrique. Comparer des angles, en ayant ou non recours à leur mesure (par superposition, avec un calque). Reproduire un angle donné en utilisant un gabarit. Estimer qu'un angle est droit, aigu ou obtus. Utiliser l'équerre pour vérifier qu'un angle est droit, aigu ou obtus, ou pour construire un angle droit.

Utiliser le rapporteur pour : - déterminer la mesure en degré d'un angle ; - construire un angle de mesure donnée en degrés : notion d'angle ; lexique associé aux angles (angle droit, aigu, obtus) ; mesure en degré d'un angle.

Résoudre des problèmes impliquant des grandeurs (géométriques, physiques, économiques) en utilisant des nombres entiers et des nombres décimaux

Résoudre des problèmes de comparaison avec et sans recours à la mesure. Résoudre des problèmes dont la résolution mobilise simultanément des unités différentes de mesure et/ou des conversions.

Calculer des périmètres, des aires ou des volumes, en mobilisant ou non, selon les cas, des formules. - Formules donnant : le périmètre d'un carré, d'un rectangle, la longueur d'un cercle ; l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un disque ; le volume d'un cube, d'un pavé droit.

Calculer la durée écoulée entre deux instants donnés. Déterminer un instant à partir de la connaissance d'un instant et d'une durée. Connaître et utiliser les unités de mesure des durées et leurs relations. - Unités de mesures usuelles : jour, semaine, heure, minute, seconde, dixième de seconde, mois, année, siècle, millénaire. Résoudre des problèmes en exploitant des ressources variées (horaires de transport, horaires de marées, programmes de cinéma ou de télévision, etc.).

Proportionnalité Identifier une situation de proportionnalité entre deux grandeurs à partir du sens de la situation. Résoudre un problème de proportionnalité impliquant des grandeurs.

Espace et géométrie

Les activités permettent de passer d'une géométrie où les objets (le carré, la droite, le cube, etc.) et leurs propriétés sont contrôlés par la perception, à une géométrie avec recours à des instruments, vers une géométrie qui s'appuie sur le raisonnement et l'argumentation. Différentes caractérisations d'un même objet/notion permettent aux élèves de passer du regard sur un dessin au regard géométrique sur une figure. Les types de tâches (reconnaître, nommer, comparer, vérifier, décrire, reproduire, représenter, construire) sur des objets géométriques font émerger des concepts géométriques (caractérisations et propriétés des objets, relations entre les objets). Les contraintes de la situation, les supports et instruments mis à disposition, permettent une évolution des procédures de traitement des problèmes et un enrichissement des connaissances. Le langage précis du PE décrit les actions et réalisées par les élèves (pliages, tracés à main levée ou avec gabarits...). Les élèves utilisent ce langage. Les activités spatiales et géométriques sont à mettre en lien avec : résoudre dans un autre cadre des problèmes relevant de la proportionnalité ; utiliser en situation les grandeurs (géométriques) et leur mesure. Première initiation à la programmation (de déplacements ou construction de figures).

Attendus de fin de cycle

- (Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations.
- Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire des figures et solides usuels.
- Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques (notions d'alignement, d'appartenance, de perpendicularité, de parallélisme, d'égalité de longueurs, d'égalité d'angle, de distance entre deux points, de symétrie, d'agrandissement et de réduction).

(Se) repérer et (se) déplacer dans l'espace en utilisant ou en élaborant des représentations

Se repérer, décrire ou exécuter des déplacements, sur un plan ou sur une carte (école, quartier, ville, village). Accomplir, décrire, coder des déplacements dans des espaces familiers. Programmer les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran en utilisant un logiciel de programmation. - vocabulaire permettant de définir des positions et des déplacements (tourner à gauche, à droite ; faire demi-tour, effectuer un quart de tour à droite, à gauche) ; - divers modes de représentation de l'espace : maquettes, plans, schémas.

Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, représenter, construire quelques solides et figures géométriques

Reconnaître, nommer, décrire des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples):
 - triangles, dont les triangles particuliers (triangle rectangle, triangle isocèle, triangle équilatéral) ;
 - quadrilatères, dont les quadrilatères particuliers (carré, rectangle, losange, première approche du parallélogramme) ;
 - cercle (comme ensemble des points situés à une distance donnée d'un point donné), disque. Reconnaître, nommer, décrire des solides simples ou des assemblages de solides

simples : cube, pavé droit, prisme droit, pyramide, cylindre, cône, boule : vocabulaire associé à ces objets et à leurs propriétés : côté, sommet, angle, diagonale, polygone, centre, rayon, diamètre, milieu, hauteur solide, face, arête.
Reproduire, représenter, construire : - des figures simples ou complexes (assemblages de figures simples) ; - des solides simples ou des assemblages de solides simples sous forme de maquettes ou de dessins ou à partir d'un patron (donné, dans le cas d'un prisme ou d'une pyramide, ou à construire dans le cas d'un pavé droit).
Réaliser, compléter et rédiger un programme de construction d'une figure plane. Réaliser une figure plane simple ou une figure composée de figures simples à l'aide d'un logiciel de géométrie dynamique.
Reconnaître et utiliser quelques relations géométriques
Relations de perpendicularité et de parallélisme - Tracer avec l'équerre la droite perpendiculaire à une droite donnée passant par un point donné. - Tracer avec la règle et l'équerre la droite parallèle à une droite donnée passant par un point donné. - Déterminer le plus court chemin entre un point et une droite : alignement, appartenance ; perpendicularité, parallélisme ; segment de droite ; distance entre deux points, entre un point et une droite.
Symétrie axiale Compléter une figure par symétrie axiale. Construire le symétrique d'un point, d'un segment, d'une droite par rapport à un axe donné. Construire la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à un axe donné : figure symétrique, axe de symétrie d'une figure, figures symétriques par rapport à un axe ; propriétés de conservation de la symétrie axiale ; médiatrice d'un segment (définition (droite perpendiculaire au segment en son milieu) ; caractérisation (ensemble des points équidistants des extrémités du segment)).
Proportionnalité Reproduire une figure en respectant une échelle donnée : grandissement ou réduction d'une figure.

Croisements entre enseignements

Les grands nombres entiers et les nombres décimaux permettent d'estimer des mesures de grandeur : mesure non entière de grandeurs continues, estimation de grandes distances, populations, durées, périodes de l'histoire, superficies, prix, mémoire informatique, etc. Les élèves résolvent des problèmes portant sur des contextes et des données issus d'autres disciplines. Les supports de prises d'informations (textes, tableaux, graphiques, plans) permettent de travailler avec des données réelles issues de disciplines (histoire/géographie, sciences/technologie, EPS, arts plastiques). La lecture des données, les échanges oraux pour expliquer les démarches et réponses contribuent à travailler la maîtrise de la langue dans le cadre des mathématiques. Les situations de proportionnalité peuvent être illustrés dans d'autres disciplines : problèmes d'échelle, vitesse, pourcentage (histoire/ géographie, EPS, sciences/ technologie), problèmes d'agrandissement et de réduction (arts plastiques, sciences). Les activités de repérage ou de déplacement sur un plan, une carte, prennent sens à travers des activités physiques (course d'orientation), en géographie (lecture de cartes), en technologie (réalisation d'un objet ; préparation d'un déplacement). Les activités de reconnaissance et construction de figures et objets géométriques peuvent s'appuyer sur des réalisations artistiques (peinture, sculpture, architecture, photographie, etc.).